

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires. Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	13X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

1883

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

AVANTAGES

Primes Spéciales

ACCORDÉES A TOUS LES ABONNÉS
par voie de

LOTÉRIE

au commencement de chaque année.

SÈME ANNÉE.—No 7.

OTTAWA

1er Juillet 1883.

ABONNEMENT:

\$2 PAR AN

PAYABLE D'AVANCE

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

BULLETIN.

L'ALBUM DES FAMILLES, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, formant un volume de 384 pages, composé de matières ainsi classées :

Religion.—Extraits d'ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

RAPPORTS et LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

EXPOSÉ et RÉSUMÉ de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada, que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays ; Aperçus sur l'histoire de l'Église et du Clergé ; Etudes des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Biographies.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Archéologie.—Rapports et Inscriptions des Monuments, tant en Canada qu'à l'Étranger, et de la découverte des Ruines, etc., etc.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'Intempérance et du Luxe, et autres désordres dans la société.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPEAU, Éditeur-proprétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Annonces nouvelles

Chromos de Choix

On peut se procurer aux bureaux de l'Album des Familles quelques séries des magnifiques Chromos que nous venons de distribuer comme Prime à nos abonnés, aux prix qui suivent, savoir :

Le Christ ressuscité apparaissant à Marie-Madeleine, magnifique chromos de 20 pouces sur 28.—Prix : \$1.00.

Le Songe de la Miséricorde.—C'est un ange qui apparaît, portant la couronne d'immortalité à une âme repentante. Même format que ci-dessus.—Prix : 75 centins.

Le Jardin d'Hiver.—Scène délicieuse d'un enfant avec sa mère, lui révélant ses naïfs secrets. Même format. Prix : 60 centins.

Jésus marchant sur l'eau, en présence de ses disciples. Format de 12 pouces sur 17. Prix : 50 centins.

La Croix mystérieuse ou l'âme s'envolant au ciel assistée par les anges. (12 pouces sur 15) Prix : 50 centins.

La Petite fille aux fraises. (Chromos de 14 pouces sur 20.) Prix : 50 centins.

Prix des 6 chromos (série complète) \$2 50, expédiée franco.

S'adresser à
STANISLAS DRAPEAU,
Bureaux de l'Album des Familles,
Ottawa.

1er juin 1883.

Fonderie McShane,



Des célèbres **CLOCHES** et **CARILLONS** pour Eglises, Chapelles, Couvents, Académies, etc. La liste des prix et circulaires sont fournies gratuitement sur demande.

S'adresser à
HENRY McSHANE & Cie,
BALTIMORE (M.S.)
Etats-Unis

AUX DIRECTEURS DE CHŒURS.

MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Œuvres Musicales de M L'ABBÉ GIÉLY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX

Avec accompagnement d'orgue.....Prix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, uos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin

OU

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos uos et Chœurs.....Prix : \$0.40.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand-Chœur
Prix : \$0.50.

S'adresser à **STANISLAS DRAPEAU,**
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul agent pour le Canada.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. GOVIN, Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du Parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Pour le Mois de Marie Guirlande a Marie!

BROCHURE DE 160 PAGES,

Renfermant 32 Chants à la Ste Vierge

ET UN

REGINA CÆLI,

pour le Mois de Marie et ses Fêtes.

Solos et Chœurs très variés.

Paroles et Musique de l'abbé E. A. GIÉLY, chanoine honoraire de Valence (France).

Prix : \$1.25.

L'approbation donnée à l'auteur par Mgr l'Evêque de Valence, pour la publication de cette œuvre sacrée, renferme ce qui suit :

" Je viens de lire avec le plus vif intérêt les nouvelles poésies que vous allez publier en l'honneur de la sainte Vierge. Que de grâce, de parfums, de fraîcheur on y trouve ! Elles méritent bien le titre que vous leur donnez : jamais *Guirlande* ne fut composée de plus belles fleurs ! On aime à voir leur riante parure et à respirer leur suave odeur.

" Avec ces caractères, je ne doute pas que le public ne leur fasse, comme à leurs sœurs aînées, le meilleur accueil.

" Tout à vous en N.-S., et en Celle qui vous a inspiré de si pieux cantiques."

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles,

P. O. Boîte 1065, Ottawa,

Seul Agent pour le Canada.

ABONNEZ-VOUS

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'ALBUM des FAMILLES

\$2 par année.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles sont publiées
sur le quartet.
(Voir le tarif à la
dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

⚡ Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à Stanislas Drapeau, Editeur-Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Littérature.

LES FIANCÉS.

PAR

ALEXANDRE MANZONI.

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

Max Desnoyers.

(Suite.)

CHAPITRE XII

La foule restée en arrière commença à s'écouler à droite et à gauche ; les uns regagnèrent leur logis, les autres allèrent raconter les événements du jour à leurs amis, et bientôt ce qui restait de monde fut assez réduit pour que la compagnie de soldats pût venir se poster devant la maison du vicaire sans éprouver de résistance. Une troupe de coquins, mécontents de ce dénouement pacifique, était amassée comme la lie de l'émeute ; mais à l'arrivée des soldats ils se dispersèrent à regret tout en jurant, et laissèrent la place libre.

Les rues environnantes étaient remplies de groupes qui discutaient. On louait Ferrer et l'on prédisait la punition du vicaire. L'un souriait de pitié, disant d'un air fin :

—Ne craignez rien ! les loups ne se mangent pas entre eux.

L'autre soutenait avec colère qu'on s'était laissé duper, et que ce n'était pas la peine de faire tant de

tapage pour arriver à ce résultat. Enfin, l'obscurité arrivant, les rues redevenirent calmes.

Notre Renzo, après avoir contribué pour une bonne part au passage du carrosse et avoir défilé lui-même comme en triomphe au milieu des soldats, s'éloigna tout joyeux de voir le danger disparu. Il suivit quelques instants la foule, et la quitta à la première rue de traverse qu'il rencontra. Il était trop tard pour songer à aller au couvent du père Bonaventure, et Renzo se sentait une grande faim et un grand besoin de repos. En regardant en l'air pour chercher une enseigne d'hôtellerie, il alla donner dans un groupe et entendit que l'on y parlait de conjectures et de projets pour le lendemain. Il ne put s'empêcher de dire son mot et s'écria :

—Messeigneurs, je veux aussi donner mon faible avis, le voici : il me semble que ce n'est pas seulement dans l'affaire du pain qu'il y a des coquinerie ; et puisque nous venons de voir qu'en se faisant entendre on obtient ce qui est juste il faut continuer à aller de l'avant jusqu'à ce que nous ayons porté remède à toutes ces iniquités d'un monde chrétien. N'est-il pas vrai, messeigneurs, qu'il y a dans ce monde des tyrans qui font tout au rebours des dix commandements, et cherchent les gens tranquilles pour leur faire le plus de mal possible ?... Et puis ils ont toujours raison.... et, après leurs méchancetés, ils marchent la tête plus haute encore, et il semble qu'on est en reste avec eux ! Milan doit avoir sa part de ces gens-là !...

—Que trop ! dit une voix.

—Je le disais bien, reprit Renzo, et chez nous les histoires se racontent. D'ailleurs la chose parle d'elle-même. Mettons, par exemple, qu'un de ces gens demeure un peu à la campagne et un peu à Milan. Si là il est un diable, il ne sera pas un ange ici ! Hé bien ! dites-moi, messeigneurs, si vous avez jamais vu l'un de ces gens-là le nez contre les barreaux ? Et le pire (je puis l'assurer), c'est qu'il y a des ordonnances, des ordonnances imprimées qui ne manquent pas de sens, qui sont au contraire très-bien faites (nous ne ferions pas mieux) pour les punir. Il y est dit que ce soit villageois ou plébéien... que sais-je encore ?.... et pour chacun une bonne punition. Or allez dire aux hommes de loi qu'il vous fassent justice selon ce que chante l'ordonnance... ils vous écouteront comme le pape les voleurs de grand chemin. C'est à faire devenir fou un honnête homme... Il est évident que le roi veut que les scélérats soient punis... mais il ne le fait pas, parce qu'il y a une ligue... il faut la rompre, cette ligue ! Il faut aller demain chez Ferrer, qui est un brave homme ; on a vu aujourd'hui combien il était heureux d'être avec de pauvres gens ! Comme il cherchait à entendre ce qu'ils demandaient, et comme il répondait avec bonté !... Il faut y aller, et lui dire comment vont les choses... Je lui en conterai de belles, moi qui ai vu de mes yeux une ordonnance avec des armoiries en tête, faite par ceux qui ont l'autorité, signée de trois noms dont l'un d'eux était Ferrer... je l'ai vu de mes propres yeux. Or cette ordonnance disait les choses qu'il

me fallait ; et lorsque j'ai demandé à un docteur de me faire rendre justice... lui qui m'avait montré l'ordonnance..... ah ! ah ! il m'a traité d'extravagant..... de fou !..... Lorsque le cher bon Ferrer apprendra cela..... car il ne peut savoir tout ce qui se passe dans les villages... il y mettra bon ordre !..... Les seigneurs qui font les ordonnances veulent qu'on leur obéisse, car c'est du mépris pour leur nom que de le compter pour rien !..... Je ne dis pas qu'il doit aller dans son arrosse prendre tous les coquins et les méchants..... ah ! il lui faudrait pour carrosse l'arche de Noé !..... mais qu'il ordonne à ceux qu'il faut, et non pas seulement à Milan, mais partout, ainsi que le disent les ordonnances..... et de bons procès à ceux qui commettent les coquinerie !... Prison où il est dit prison... Galères où il est dit galères. Qu'on ordonne aux podestats de faire leur devoir, sinon, qu'on les change. D'ailleurs, comme je le dis, nous serons là pour donner un coup de main... Et qu'on ordonne aux docteurs d'écouter les pauvres et de parler pour eux. Dis-je bien, messeigneurs ?

Renzo avait parlé avec tant d'ardeur dès son exorde qu'il avait en de suite pour auditeurs tout le rassemblement. Des applaudissements bruyants furent la réponse à son discours.

— Bravo ! disait-on ; il a raison, ce n'est que trop vrai !

Cependant d'autres critiquaient :
— Mettez-vous donc à écouter ces montagnards ! ce sont tous avocats ! Pour en vouloir trop faire, nous n'aurons pas le pain à bon marché.

Mais Renzo n'entendait que les applaudissements ; on lui prenait les mains.

— Au revoir demain.

— Où ?

— Sur la place du Duomo.

— C'est bien !

— Et quelque chose se fera !

— Qui de ces braves seigneurs, dit Renzo, veut m'enseigner une hôtellerie où puisse manger un morceau de pain et dormir un pauvre garçon ?

— Je suis prêt à vous servir, bon jeune homme, dit l'un des assistants, qui avait écouté sans rien dire le discours de Renzo au peuple.

— Je connais une bonne hôtellerie dont le maître est de mes amis ; je vous recommanderai à lui.

— Ici près ? demanda Renzo.

— A peu de distance, dit l'autre.

Renzo quitta l'assemblée après force poignées de mains, et suivit son guide, en le remerciant de sa complaisance.

— De quoi ? disait celui-ci ; une main lave l'autre, et toutes deux lavent le visage ! Ne doit-on pas rendre service à son prochain ?

Et tout en marchant il questionnait Renzo.

— Ce n'est pas que je sois curieux de vos affaires, mais vous paraissez fatigué : de quel pays êtes-vous ?

— De Lecco, répondit Renzo.

— De Lecco ! est-ce que vous êtes de Lecco ? Pauvre jeune homme ! Autant que j'ai compris par vos paroles, on vous en a fait de belles !

— Ah ! mon cher homme, dit Renzo, j'ai dû encore parler avec politique !... mais... suffit.... Dans quelques jours on saura... et alors.. Mais voici une enseigne, et, ma foi ! je n'ai pas envie d'aller plus loin.

— Non, non, venez où je vous ai dit..... Nous allons y arriver de suite ; ici vous ne serez pas bien, dit le guide.

— Bah ! répondit le jeune homme, je n'ai pas été élevé dans du coton... Quelque chose à mettre dans mon estomac et une paille, c'est tout ce qu'il me faut... Ce qu'il me faut, c'est de trouver l'un et l'autre ! A la Providence !

Et il entra sous une large porte de laide apparence à laquelle était appendue l'enseigne de la *Pleine Lune*.

— C'est bien, dit l'inconnu ; puisque vous le voulez, entrons.

— Ne vous dérangez pas plus, dit Renzo. Cependant, si vous voulez boire un verre de vin avec moi, vous me ferez plaisir.

— Volontiers, répondit cet homme.

Et il passa devant Renzo, traversa la cour, alla à la porte de la cuisine, qu'il ouvrit, et entra comme un habitué. Deux lampes suspendues au plafond répandaient une clarté douteuse dans cette pièce. Nombre de gens étaient assis autour d'une longue table sur laquelle de distance en distance se voyaient des nappes grossières

avec des plats, des bouteilles. Puis des cartes, des dés, et aussi des *berlinghes réali*, des *parpagliodes*, pièces de monnaies qui sans nul doute étaient pour la plupart le matin dans les tiroirs des boulangeries ou dans la poche de spectateurs trop attentifs aux affaires publiques pour veiller, aux leurs. Le tapage était grand. L'hôte, assis sous le manteau de la cheminée, regardait sans en avoir l'air ce qui se passait ; il se leva dès qu'il aperçut les nouveaux venus.

— Maudit homme ! se dit-il en reconnaissant le guide ; faut-il qu'il vienne toujours m'embarasser !

Et jetant un coup d'œil sur Renzo :

— Je ne te connais pas, toi ; mais arrivant avec un tel chasseur tu dois être chien ou lièvre. Quand tu auras prononcé deux mots, je saurai à quoi m'en tenir.

— Que désirez-vous, seigneur ! dit-il à haute voix.

— D'abord un bon flacon de vin franc et un morceau à manger, dit Renzo en s'asseyant avec satisfaction..... Mais tout d'un coup il soupira, en se reportant par la pensée au dernier repas qu'il avait fait avec Lucia et sa mère.... Il chassa ce triste souvenir, et versant à boire à son officieux *compagnon* et à lui, il dit : — Pour rafraîchir les lèvres... Que nous donnerez-vous à manger, l'hôte ?

— J'ai de la daube, dit celui-ci ; l'aimez-vous ?

— Oui, bravo ! de la daube !

— Vous allez être servi, dit l'hôte. Et s'adressant au garçon : Servez ces étrangers. Mais, reprit-il en regardant Renzo, pour du pain, je n'en ai pas dans un jour comme celui-ci.

— Le pain, répondit Renzo à haute voix et en riant, la Providence y a pourvu !

Et tirant de sa poche le dernier des pains qu'il avait ramassés sous la croix de San-Dionigi, il l'éleva en l'air, criant :

— Voilà le pain de la Providence !

A cette exclamation, presque tout le monde se retourna et l'un dit :

— Vive le pain à bon marché !

— A bon marché ! dit Renzo, *gratis et amori*.

— Mille fois mieux ! mille fois mieux ! crièrent-ils.

—Mais, ajouta vivement Renzo, je ne voudrais pas que ces seigneurs pensassent mal. Je ne l'ai pas volé. Je l'ai trouvé à terre ; et si je savais où est celui auquel il appartient, je le payerais.

—Bravo ! bravo ! crièrent en éclatant de rire les compagnons attablés, qui n'eurent pas l'idée que Renzo parlait sérieusement.

—Ils croient que je plaisante, dit ce dernier à son guide ; c'est pourtant la vérité. Voyez comme ils l'ont aplati ! c'est qu'il y avait du monde ! — Et, mangeant quelques bouchées, il ajouta :

—Ce pain ne veut pas descendre seul... Je n'ai jamais eu le gosier aussi sec..... On a fait de si beaux cris !

—Préparez un lit pour ce bon jeune homme, dit le guide ; il a l'intention de coucher ici.

—Vous voulez coucher ? dit l'hôte en s'approchant de Renzo.

—Certainement : un lit sans façon, répondit Renzo, pourvu que les draps soient bien lessivés, car je suis un pauvre garçon, mais habitué à la propreté.

L'hôte alla vers son comptoir et rapporta un encrier, un morceau de papier blanc et une plume.

—Qu'est-ce que cela signifie ? s'écria Renzo en mangeant. Est-ce là les draps blancs de lessive ?

L'hôte déposa le papier et l'encrier sur la table, et il dit à Renzo :

—Faites-moi le plaisir de me donner vos nom et prénoms, et dites-moi de quel pays vous êtes.

—Que dites-vous ? répondit Renzo, et qu'ont de commun ces histoires avec mon lit ?

—Je fais mon devoir, dit l'hôte en regardant le guide ; nous sommes obligés de rendre compte des personnes qui viennent loger chez nous ; *nom et prénoms et de quel nation il est ; s'il a des armes ; combien de temps il doit séjourner dans la ville.* Ce sont les termes de l'ordonnance.

Avant de répondre, Renzo vida un verre, c'était le troisième, puis il dit :

—Ah ! ah ! vous avez l'ordonnance ! et moi j'établis que je suis docteur en lois ; et par là je sais le cas que l'on fait des ordonnances.

—Je parle sérieusement, dit l'hôte en regardant le muet compagnon de Renzo. Et, allant vers

son comptoir, il rapporta et mit sous les yeux de Renzo un exemplaire de l'ordonnance.

—Ah ! voilà ! s'écria celui-ci en vidant un nouveau verre de vin, voilà ce beau feuillet de missel....

Je les connais, ces armoiries ! Je sais ce que veut dire cette face d'arien avec la corde au cou (on mettait en haut des ordonnances les armes du gouverneur et dans

celles de don Gonzalo Fernandez de Cordova se voyait un roi maure enchaîné par la gorge) ; elle veut dire, cette face : "Commande qui peut et obéit qui veut." Quand cette face aura fait aller aux galères le seigneur don..... Suffit, je m'entends ! Comme dit une autre

feuille de missel compagne de celle-ci, quand elle aura fait qu'un honnête garçon puisse épouser une honnête fille qui l'accepte pour mari.... alors lui dirai mon nom, à cette face..... je lui donnerai même un baiser ! Je puis avoir des

raisons pour ne pas dire mon nom !... Ah ! bon ! Et si un coquin, avec une bande d'autres coquins à ses ordres, car s'il était seul.... — et

ici un geste acheva la phrase... — si un méchant coquin veut savoir mon nom pour me jouer un mauvais tour, cette face se remuera-t-elle pour m'aider ? Je le demande..

suis-je obligé de dire mes affaires ? Mettons que je sois à Milan pour me confesser... Je veux me confesser à un capucin et non à un hôtelier.

L'hôte se taisait et regardait le guide, qui ne faisait nulle démonstration. Renzo, nous le disons à regret, avala un autre verre de vin et poursuivit :

—Je vais te faire, mon cher hôte un raisonnement que tu comprendras. Si les ordonnances qui parlent en faveur des bons chrétiens ne sont pas observées, on doit venir encore moins de compte de celles qui parlent mal. Emporte tous ces papiers, et donne-moi un autre cruchon. Vois, cher hôte, comme il sonne creux !

Et il frappait du doigt sur le cruchon en disant :

—Il est fêlé.... il sonne creux....

—Que dois-je faire ? dit l'hôte en interrogeant.

—Allons donc, allons donc. crièrent plusieurs voix, ce jeune homme a raison ; ce ne sont que

pièges, tromperies, gênes ! Loi nouvelle aujourd'hui !... loi nouvelle !

Au milieu de ces cris, le guide dit vivement à l'hôtelier, tout bas : Laissez-le faire comme il voudra ; pas de scènes !

—J'ai rempli mon devoir, dit l'hôtelier ; maintenant, pensa-t-il, je suis à l'abri. Et il remporta plumes, papier, encrier, ordonnance... et le cruchon vide.

—Apporte du même, cria Renzo, il est bon, et nous l'enverrons coucher avec l'autre sans lui demander ses nom et prénoms, ni de quel pays il est, ni ce qu'il vient faire... ni s'il doit rester longtemps dans cette ville !

—Du même, dit l'hôte au garçon. Et il retourna s'asseoir sous le manteau de la cheminée en se disant intérieurement : Lièvre et dix fois lièvre ! dans quelles mains es-tu tombé ! Imbécile, si tu veux te noyer, libre à toi, mais l'hôte de la *Pleine Lune* ne se compromettra pas pour ta sottise personne !

Renzo remercia le guide et ceux qui avaient pris son parti et dit :

—Braves amis, je vois que les honnêtes gens se donnent la main. Et, se posant de nouveau en prédicateur, il s'écria : —C'est une chose étrange que ceux qui règlent les affaires veuillent faire entrer le papier, les plumes et l'écritoire partout !

—Et ! brave villageois, en voici la raison ; c'est que ceux-là mangent les oies ; et alors ils ont tant de plumes qu'il faut bien qu'ils les utilisent.

—Je vais vous la donner, moi, la vraie raison, ajouta Renzo ; c'est que la plume, ce sont eux qui la tiennent ; ils écoutent les paroles que dit un pauvre garçon... et vite, vite, ils les enfilent avec cette plume et les clouent sur le papier pour s'en servir en temps voulu... Ils ont encore une autre malice pour embrouiller un pauvre garçon qui n'a pas d'instruction, mais qui a un peu.... Je sais ce que je veux dire.... —Et il se frappait le front du bout de ses doigts. —Quand il commence à comprendre, ils jettent quelques mots latins pour le troubler et lui faire perdre le fil.... Au reste, il y a bon nombre d'habitudes à abandonner. Vous le voyez... aujourd'hui tout s'est fait sans plume, ni encre, ni papier.....

et demain, si l'on veut, on fera mieux encore, sans toucher un cheveu à personne... tout par la justice.

Cependant les spectateurs s'étaient bien vite remis à manger ou à jouer. Quelques-uns étaient partis et avaient été remplacés par d'autres que l'hôte et son garçon servaient sans plus s'occuper de Renzo. Le guide paraissait impatient de s'en aller, mais il voulait encore ramener la conversation sur l'affaire du pain.

—Ah ! si j'étais le maître, dit-il, je saurais bien faire marcher les choses !

—Que feriez-vous ? dit Renzo avec des yeux plus brillants qu'ils n'eussent dû l'être.

—Ce que je ferais ? j'arrangerais les choses afin qu'il y eût du pain pour tout le monde, riches et pauvres.

—Ah ! voilà qui serait bien ! s'écria Renzo.

—Voici comment. Je mettrais une honnête taxe que chacun puisse payer ; puis je distribuerais le pain en raison des bouches, car il y a des goulas qui veulent tout pour eux, et alors le pain manque aux pauvres. Ainsi donc, répartir le pain. Le moyen, le voici : on donne à chaque famille un billet pour aller chez le boulanger. Par exemple, moi, je suppose, Ambrogio Fusella, fourbisseur de profession, avec femme et quatre enfants en âge de manger du pain (notez cela) aura tant de pains et paiera tant. Faire les choses avec justice en raison des bouches. Ainsi, une supposition, on vous fait un billet... pour... votre nom ?

—Lorenzo Tramaglino, répondit le malheureux jeune homme charmé du projet et sans aucun soupçon...

—Fort bien... avec femme... enfant ?...

—Je devrais bien... si le monde allait droit... avoir femme... mais...

—Ah ! vous êtes seul... votre portion serait moindre.

—C'est juste. Mais bientôt j'espère, avec l'aide de Dieu... bref, lorsque j'aurai une femme !...

—Alors on changera le billet, comme j'ai dit, en raison des bouches, dit l'inconnu en se levant.

—Voilà qui serait bien, criait Renzo en frappant du poing sur la

table ; que ne font-ils une loi comme cela ?

Que voulez-vous que je vous dise ?... Mais je m'en vais ; bonne nuit ! car ma femme et mes enfants m'attendent depuis longtemps.

—Une autre goutte !... une autre goutte ! criait Renzo en remplissant les verres. Et saisissant son compagnon par son pourpoint pour le forcer à se rasseoir : — Encore une goutte, ne me faites pas affront !

Mais l'ami se dégageant de nouveau "bonne nuit", et il était déjà dans la rue que Renzo continuait ses discours insensés.

C'était la première fois qu'il arrivait à Renzo de se mettre en pareil état, car il avait des habitudes de sobriété. C'est même à cela qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle le vin lui monta à la tête, alors qu'un buveur exercé s'en fût à peine senti. Dès que son compagnon fut parti, Renzo voulut recommencer à parler, mais sa langue était embarrassée, ses paroles incohérentes.

—Ah ! notre hôte, disait-il, hôte singulier que tu es !... le nom... le prénom... Quel plaisir peux-tu avoir à tourmenter un pauvre garçon ? Réponds-moi, Ferrer est-il jamais venu trinquer avec toi ?... et ce chien d'assassin de don... et le père Crr... Je me tais... je sais ce que je veux dire... je sais à quoi je pense...

A ces mots, il baissa la tête, soupira, regarda la compagnie avec un air larmoyant et, bref, devint le jouet de tous les mauvais drôles qui buvaient et s'amusaient du pauvre villageois, riant à gorge déployée de son chagrin grotesque. Heureusement, au milieu de son égarement, Renzo, par une sorte d'instinct, ne laissa pas échapper les noms qui étaient le mieux gravés dans son cœur et qui eussent été entraînés dans la fange par de pareilles bouches.

CHAPITRE XIII

L'hôte, trouvant que les choses duraient trop longtemps, pria les buveurs de laisser Renzo tranquille, et le secouant par le bras il l'engagea à s'aller mettre au lit pour dormir. Les mots *lit*, *dormir*, firent leur effet et produisirent sur Renzo un léger retour à la raison. Il comprit qu'il n'était pas dans son état

normal ; il se leva et serait tombé sans le secours de son hôte.

—Allons nous coucher, dit ce dernier, allons nous coucher.

Et il entraîna Renzo du côté du lit, dont la vue réjouit tellement le pauvre garçon qu'il tendit la main vers le visage de l'hôte pour lui prendre la joue en signe de reconnaissance ; mais il n'y put parvenir.

—Cher hôte, balbutiait-il, je vois maintenant que tu es un galant homme ! C'est une bonne œuvre de donner un lit à un bon garçon, mais ce n'était pas d'un honnête homme de me tracasser pour le nom et le prénom... Heureusement que j'ai ma part de malice.

L'hôte, voulant profiter de l'occasion pour essayer une nouvelle tentative, sachant que les gens dans l'état où se trouvait Renzo changent souvent d'avis, se mit à lui dire :

—Mon cher enfant, je n'ai rien fait pour vous importuner ni savoir vos affaires. Que voulez-vous... c'est la loi... Nous devons y obéir, nous autres ; autrement, nous serions les premiers à être punis : il vaut mieux les contenter... Après tout, de quoi s'agit-il ? dire deux mots... grand'chose ! pas pour eux... pour moi... Voyons, nous sommes entre quatre yeux... faisons l'affaire... dites-moi votre nom et couchez-vous le cœur en paix !

—Ah ! coquin ! s'écria Renzo, ah ! fripon ! tu reviens avec ton infamie de nom et de prénoms et de l'affaire !

—Tais-toi, farceur, dit l'hôte, mets-toi au lit.

Mais Renzo continuait de crier :

—Ah ! tu es de la ligue, toi !... Attends, attends !... Et se tournant du côté de l'escalier : Amis ! amis ! l'hôte est de la...

—C'était pour rire, disait l'hôte en poussant Renzo sur son lit, où il l'aidera à se déshabiller, ce qui ne se fit pas sans peine.

Il lui ota sa casaque, prit sa bourse, et pensant que le lendemain les comptes seraient difficiles à faire, car cette bourse seraient dans des mains qui ne la lâcheraient pas, il dit :

—Vous êtes un bon et honnête garçon, n'est-ce pas ?

—Bon garçon... honnête homme, répondit Renzo en achevant péniblement de se dévêtir.

—Bien, répliqua l'hôte ; soldez-moi donc votre petit compte, parce que demain j'ai à sortir de bonne heure.

—C'est juste, dit Renzo, je suis fin... mais honnête homme. Mais l'argent, où est-il ?... où le trouver ?

—Le voici, dit l'hôte.

Et à force de patience et d'adresse il parvint à se faire payer.

—Donne-moi un coup de main pour me déshabiller, notre hôte... J'ai grand sommeil... je le sens, vois-tu bien !

Effectivement, la couverture n'était pas étendue sur notre héros que déjà il ronflait.

L'hôte s'arrêta un moment à le contempler.

—Grand âne, dit-il, tu as bien été au-devant de ce qui t'arrive !... Demain tu me diras si tu y trouves du plaisir !... Rustres qui voulez courir le monde sans savoir où le soleil se lève, pour vous mettre dans l'embarras ainsi que votre prochain !

Et, appelant sa femme, il lui dit :

—Il faut que je sorte à cause de cet étranger.—Et il lui raconta l'aventure.—Aie l'œil à tout... fais attention que ces garnements paient... et quant aux propos sur le vicair de provision Ferrer, les nobles... tu sais... lorsqu'on entend certaines choses... on se lève, on se tourne la tête en disant : " J'y vais," comme si quelqu'un appelait d'un autre côté... Je tâcherai de revenir le plus tôt possible.

Cela dit, il sortit, continuant dans la rue son monologue sur Renzo.

—Têtu de montagnard !... Une journée comme celle-ci !... à force de prudence et de patience, j'en sortais sans encombre... Il faut que tu me tombes sur le dos !... Il ne manque pourtant pas d'hôtelleries sans que tu choisisses la mienne ! Si encore tu étais venu seul... j'aurais fermé les yeux... mais en compagnie d'un chef de mouchards !

Puis voyant une patrouille de soldats :

—Les voilà, les correcteurs des fous !... Sot animal, qui pour avoir vu le tapage du peuple s'imaginer que le monde va changer !... grosse bête ! Je faisais tout pour le sauver, et un peu plus mon hôtellerie était sans dessus dessous... Tire-toi d'embarras maintenant... Il fallait que

les choses alassent à sa convenance !... Ne le sais-je pas, qu'il y a des ordonnances qui comptent pour rien !... belle nouvelle ! Mais, imbécile les ordonnances contre les hôteliers comptent pour quelque chose... Un pauvre hôtelier qui ne demanderait pas les noms, les prénoms, etc., sais-tu grand imbécile, ce qu'il aurait ? " *Sous peine, pour qui que ce soit desdits aubergistes, cabaretiers et autres comme dessus, de trois cents écus (ils couvent, n'est-ce pas, les trois cents écus ?) et en cas d'insolvabilité cinq ans de galères et plus fortes peines pécuniaires et corporelles, au jugement de Son Excellence.* Bien obligé de tant de grâces !

Au moment où il se disait cela, l'hôte arriva au palais de justice.

Là on était très-affairé. Afin de prévenir le lendemain de nouveaux troubles, on augmentait la troupe sur les points menacés, on ordonnait aux boulangers de faire du pain sans interruption ; on expédiait des courriers dans les lieux circonvoisins, avec ordre d'envoyer du grain à Milan. Puis on s'occupait aussi de rechercher les séditieux. Cela regardait le capitaine de justice, lequel était, comme on doit le penser, peu disposé à l'indulgence. Ses limiers étaient en campagne, et le guide du parvre Renzo, le soi-disant Ambrogio Fusella, l'un des chefs de sbires, avait été envoyé à la découverte lorsqu'il entendit Renzo pérorer dans la rue. C'était le coupable qu'il lui fallait ! Il jeta son dévolu sur lui. Il eût désiré le conduire tout chaud en prison ; mais nous savons l'obstination de Renzo pour entrer dans l'hôtellerie de la *Pleine Lune*, ce qui du reste équivalait pour lui à la prison.

Lorsque l'hôte entra pour faire sa déposition, on avait déjà reçu les renseignements de l'espion.

—Vous faites votre devoir en informant la justice, lui dit un notaire aux causes criminelles, mais nous le savions.

—Le beau secret ! pensa l'hôtelier.

—Et nous savons aussi ce respectable nom, dit le capitaine de justice.

—Diable ! se dit l'hôte, comment ont-ils fait ?

—Mais vous ne dites pas tout, reprit le notaire d'un ton sérieux.

—Qu'ai-je à dire de plus ?

—Ah ! ah ! nous savons qu'il a

porté dans votre hôtellerie une quantité de pains volés avec violence, par voie de pillage !

—Un homme arrive, dit l'hôte, avec un pain dans sa poche ; sais-je où il l'a pris ? car, je puis le jurer comme à l'article de la mort, il n'avait qu'un seul pain !

—Oui, c'est cela... toujours excuser... à vous entendre, ce sont tous d'honnêtes gens ! Quelles preuves avez-vous que ce pain fut bien acquis ?...

—Qu'ai-je à prouver, moi ?... Je n'y suis pour rien. Je suis hôtelier...

—Vous ne pouvez nier que votre chaland ait proféré des paroles injurieuses contre les ordonnances et ne se soit permis des quolibets indélicats sur les armes de Son Excellence ?

—Permettez, seigneur, ce n'est pas mon chaland, puisque, si je l'avais connu, je n'eusse pas été obligé de lui demander son nom.

—Il s'est tenu dans votre hôtellerie des discours incendiaires ; il y a eu des paroles insolentes... des propositions séditieuses...

—Comment Votre Seigneurie veut-elle que je puisse entendre ce que peuvent dire tant de braillards à la fois ?... Et puis les gens hardis de la langue sont prompts de la main et...

—Oui ! oui ! laissez-les faire et dire ; demain vous verrez si leur arrogance ne sera pas tombée. Que croyez-vous ? dit le capitaine.

—Je ne crois rien, seigneur.

—Que la canaille sera maîtresse de Milan ?

—Oh ! non, certes !

—Avez-vous beaucoup de monde chez vous ?

—C'est tout plein, seigneur.

—Et votre chaland, que fait-il ? continue-t-il à exciter les autres à préparer le trouble pour demain ?

—Votre Seigneurie veut parler de cet étranger ? Il est allé se coucher.

—Retournez chez vous, dit le notaire, prenez bien garde qu'il ne s'échappe et soyez prudent.

—Prudent, je l'ai toujours été. Votre Seigneurie sait si jamais j'ai donné de l'occupation à la justice, dit l'hôte.

—Ne croyez pas que la justice a perdu sa force !

—Moi ? Ah ! grand Dieu ! je ne crois rien de cela, je fais mon métier, voilà tout !

—C'est la chanson ordinaire... Vous n'avez rien autre chose à dire ? reprit le capitaine.

—Qu'aurais-je à dire, seigneur ?

—C'est bon ! c'est bon ! nous retenons ce que vous avez dit... Si l'on a besoin de vous plus tard, vous fournirez de plus amples détails à la justice.

—Quels renseignements autres pourrais-je fournir ?

—Prenez garde de le laisser partir.

—L'illustrissime capitaine se rappellera que j'ai fait mon devoir... Je baise les mains de Votre Seigneurie.

Renzo dormait profondément au point du jour, lorsqu'une forte secousse fut donnée à son lit et une voix l'éveilla en disant : " Lorenzo Tramaglino ? " Il ouvrit les yeux et vit au pied du lit un homme vêtu de noir, et deux sbires à la droite et à la gauche de son cheval... Il crut rêver...

—Ah ! ça ! avez-vous entendu ? dit l'homme noir (c'était le notaire devant lequel l'hôte avait fait sa déposition la veille au soir).—Lorenzo Tramaglino, levez-vous et venez avec nous.

—Que signifie cela ? dit Renzo ; qui vous a appris mon nom ?

—Allons, dépêchez-vous, dit un des sbires en le prenant par le bras ; pas tant de paroles... levez-vous.

—Oh ! qu'est-ce que cette violence ? cria Renzo. Eh ! l'hôte ! l'hôte !

—L'emportons-nous en chemise ? dit encore le sbire.

—Vous l'avez entendu, dit le notaire à Renzo, c'est ce que nous ferons si vous ne vous levez sur le champ pour venir avec nous... Vous vous expliquerez devant le seigneur capitaine de justice.

—Mais je n'ai rien fait ; je suis un honnête garçon !

—Tant mieux pour vous ! tant mieux ! on vous relâchera de suite alors.

—Laissez-moi, dit Renzo ; je n'ai rien à démêler avec la justice.

—Ah ça ! finissons-nous ? dit un sbire.

—L'emportons-nous ? dit l'autre.

—Lorenzo Tramaglino ! reprit le notaire.

—Comment savez-vous mon nom ?

—Faites votre devoir, commanda le notaire.

Et ceux-ci mirent les mains sur lui.

—Et ne me touchez pas... Je saurais m'habiller seul !

—Faites promptement, dit le notaire.

—Je m'habille, répondit Renzo en ramassant ses effets épars sur le lit et par terre, mais je ne veux pas aller chez le capitaine de justice... Je veux qu'on me mène chez Ferrei. Je le connais... c'est un brave homme qui m'a des obligations.

—Oui, oui, mon enfant, on vous conduira chez Ferrer.

Le notaire avait aperçu en venant à l'hôtellerie un certain mouvement dans les rues qui ressemblait à un commencement d'émeute, et il eût voulu emmener Renzo avec des formes, car il craignait tout ce qui pouvait servir de prétexte à un soulèvement, n'étant pas assuré d'avoir le dessus.

C'est pourquoi il agissait avec patience vis-à-vis de Renzo, faisant signe à ses hommes de l'imiter.

Renzo, en s'habillant le plus lentement possible, réfléchissait ; la mémoire lui revenait ; il entendait quelque bruit dans la rue et voyait l'hésitation et l'inquiétude peintes sur la figure du notaire. Il formait des conjectures et pensait même à tenter un coup de main. Il dit :

—Je vois que l'origine de tout cela, c'est qu'hier soir, étant en goguette... le vin est souvent trahit, et une fois avalé, c'est lui qui parle... Je n'ai pas voulu dire... mais aujourd'hui je suis prêt, s'il ne s'agit que de cela... D'ailleurs vous le savez, mon nom ; qui vous l'a dit ?

—Bien, mon garçon, vous êtes sensé, et je vous assure, moi qui suis du métier, que vous êtes plus adroit que bien d'autres... C'est le meilleur parti à prendre, et vous serez expédié de suite ; quant à moi, j'ai les mains liées... Mais venez, mon enfant ; lorsqu'ils verront qui vous êtes... Venez... Je parlerai, moi... Bref, soyez tranquille... mais, dépêchez-vous, mon enfant !...

—Ah ! vous ne pouvez pas... dit Renzo. Passerons-nous par la place du Duomo ?...

—Par où vous voudrez... par le chemin le plus court, pour que vous soyez vite libre, disait le notaire enrageant d'être obligé de

laisser passer sans la relever cette interrogation de Renzo.

Prêtant l'oreille, il entend un bruit extraordinaire dans la rue ; il ouvre la fenêtre et voit un groupe d'hommes qu'une patrouille disperse et qui murmurent des menaces ; et, ce qui paraît au notaire un signe mortel, les soldats sont de plus en plus polis vis-à-vis de la multitude ; il se demande s'il ne devrait pas laisser Renzo avec les sbires et courir chez le capitaine de justice l'instruire de ce qui passe.

—Mais, se dit-il, j'aurai l'air d'un poltron... ma foi ! nous sommes en danse, il faut danser !

Renzo était debout entre ses deux gardiens ; le notaire, après leur avoir recommandé d'un regard la douceur, dit :

—Allons, mon enfant !

Renzo, fouillant dans ses poches, regarda le notaire et dit :

—Il y avait une lettre et de l'argent ici, cher seigneur.

—On vous les remettra dès que les petites formalités seront remplies, mon enfant... Marchons !

—Non, non, répond Renzo ; ça ne fait pas mon affaire. Je veux ce qui est à moi ! J'expliquerai mes actions, mais je veux ce qui est à moi !

—Tenez, dit le notaire, je vais vous montrer que j'ai confiance en vous ; et il remit, non sans soupirer tristement, les objets sequestrés à Renzo.

Celui-ci en les remettant dans sa poche disait :

—Ecartez-vous un peu, messeigneurs... Vous vivez si souvent avec les voleurs que vous apprenez leur métier.

Les sbires perdaient patience malgré tous les regards que leur lançait le notaire pour les contenir. Celui-ci se disait en lui-même :

—Si une bonne fois tu mets le pied en dedans du guichet, tu me payeras tout cela avec usure !

Pendant que Renzo prenait son chapeau, l'un des sbires passa devant l'escalier, puis Renzo ; et derrière l'autre sbire et le notaire.

Arrivé dans la cuisine, Renzo dit :

—Et l'hôte, où s'était-il furré ?

Au même instant les deux sbires, sur un signe du notaire, saisissent chacun une main du pauvre garçon et les lui lient avec l'instrument nommé *menottes*.

Renzo se débat en vain, et crie :
—Quelle trahison ! à un honnête homme !

Mais le doucereux notaire répond :

—Prenez patience, ils font leur devoir... Que voulez-vous ? ce sont des formalités qui nous sont imposées... Prenez patience !..

Les sbires serrent les menottes, et Renzo, comme un cheval qui sent le mors, s'apaise en disant :

—Patience !

—Bravo ! mon enfant, dit le notaire ; c'est ainsi qu'il faut agir... allez droit votre chemin sans regarder personne, et personne ne fera attention à vous... Dans une heure vous serez libre, et l'on ne saura jamais que vous avez eu affaire à la justice... Vous autres, prenez bien garde de lui faire mal, car c'est un honnête jeune homme que je protège ; il sera dans une heure mis en liberté... allez de manière que l'on ne s'aperçoive pas que vous le tenez. Vous m'entendez ? Et il ajouta de nouveau à Renzo :

—Prudence ! fiez-vous à moi qui vous veux du bien : allons !

Et tous se mettent en marche.

Mais Renzo ne crut pas une seule de ses belles paroles ; il comprit que le notaire avait peur qu'il s'échappât, et il se promit de faire tout le contraire de ce qu'il lui prescrirait. Dès qu'il fut dans la rue, il commença à porter ses regards à droite et à gauche. Il vit alors trois individus qui parlaient avec animation de farine cachée, de four, et il leur fit des signes... ils s'arrêtèrent à le regarder et le firent remarquer aux passants.

—Prudence, mon enfant ! dit le notaire. A ce moment, les sbires, croyant bien faire, donnèrent un tour aux menottes.

—Aie ! aie ! aie ! cria le patient. A ce cri, la foule arrive de tous côtés. Le convoi est forcément arrêté.

—C'est un mauvais drôle, dit le notaire à ceux qui sont près de lui, un voleur prit sur le fait ; laissez passer la justice.

Mais Renzo, sentant le moment propice arrivé, élève la voix :

—Braves gens, on me traîne en prison parce qu'hier j'ai crié : "Pain et justice !" Je suis un honnête garçon, braves ; aidez-moi !

Un murmure favorable se fait entendre, des voix de protection

s'élèvent... Les sbires, voyant la chose tourner mal pour eux, ne pouvant plus avancer, lâchent les menottes et cherchent à se perdre dans la foule. Le notaire, pâle et tremblant, veut s'esquiver et essaye de se faire prendre pour un étranger ; mais un homme le reconnaît.

—Ouf ! vilain corbeau, dit cet homme. Vilain corbeau ! vilain corbeau ! répètent toutes les voix. On le pousse tant et si bien qu'il se trouve bientôt hors de la foule et de cette dangereuse cohue. C'est ce qu'il avait le plus à cœur.

CHAPITRE XIV

—Sauvez-vous ! sauvez-vous, brave homme !... Là, tout près, est un couvent... ici est une église... Par ici !... par là !... crie-t-on de tous côtés à Renzo. Mais ce dernier disait : "Ils ont mon nom sur leur gros livre ; il faut sortir, non-seulement de la ville, mais du duché. Je n'entrerai dans un asile qui si les sbires étaient sur mes talons, car je puis être oiseau de bois, mais ne veux pas être oiseau de cage." Il se proposait donc d'essayer d'atteindre le territoire de Bergame, où était établi ce cousin Bortolo qui l'avait souvent engagé à venir l'y joindre. La difficulté était de trouver son chemin, et Renzo ignorait même par quelle porte on sortait pour aller à Bergame, et son expérience l'empêchait de la demander à ses officieux libérateurs. Il prit donc le parti de s'éloigner rapidement. "Mille grâces, braves gens !" s'écria-t-il, et, prenant sa course, il se jeta dans une petite rue, puis dans une autre, tournant à chaque carrefour... Enfin, ralentissant sa marche pour ne pas se faire soupçonner, il se décide, non sans hésitations, à demander à un passant : Seigneur, s'il vous plaît, par où dois-je passer pour aller à Bergame ?

—Pour aller à Bergame ? Par la porte Orientale.

—Et pour aller à la porte Orientale ?

—Prenez la rue à gauche, elle vous mènera droit à la place du Duomo ; alors...

—Ça suffit, merci, seigneur... je sais le reste. Et il s'achemina en toute hâte vers l'endroit indiqué. Arrivé sur la place du Duomo,

il voit les restes éteints du feu de joie de la veille ; il prend la route qu'il avait suivie avec la foule pour venir au four des Béquilles, et le voici devant le couvent du Père Bonaventure : "C'était un bon conseil que me donnait le frère portier d'attendre à l'église !" Il soupire et se demande si, au lieu d'affronter le passage de la porte Orientale, il ne ferait pas mieux d'aller demander asile au couvent avec la lettre du père Cristoforo... "Mais non... oiseau des bois tant que je pourrai..." Il se décide à passer, et prenant un air indifférent sifflotant un air... Il s'avance.

La porte est gardée par nombre d'agents de la police ; mais ils surveillent pour ne laisser entrer aucun de ces gens qui accourent au bruit d'une émeute comme des corbeaux s'abattent sur un champ de bataille. On ne regarde même pas Renzo, qui, le cœur tremblant, passe et prend un sentier pour éviter la grande route.

Il va, va... Il voit des fermes, des villages ; et, après avoir marché longtemps à l'aventure, il se hasarde à demander la route de Bergame. "Vous vous en éloignez lui répond-t-on ; il faut prendre la grande route." C'était là ce dont Renzo ne se souciait guère. Il se dirige néanmoins du côté de cette bienheureuse route, afin de ne pas la perdre de vue et de la côtoyer le plus possible : mais il avançait peu ; il se décida à s'enquérir du chemin de Bergame d'une manière plus positive.

Il voit une enseigne pendue à une branche d'arbre ; il entre dans la petite auberge pour restaurer ses forces et avoir les notions indispensables à son voyage. Une vieille femme lui offre du fromage et du vin... le fromage... bien, mais le vin !.. le pauvre Renzo le prenait en aversion... et pour cause ! Il ne fit que manger et but de l'eau. La vieille femme lui fit mille questions sur les événements de Milan.

—J'ai, répondit-il, à aller dans plusieurs endroits, et j'ai peu de temps... Je voudrais passer par ce gros village... sur la route de Bergame... près de la frontière... Comment le nommez-vous ?

—Vous voulez parler de Gorgonzola ?

—Gorgonzola, oui, dit Renzo ; en suis-je loin ?

—Je ne sais pas au juste, répond la vieille, peut-être dix ou douze milles.

—Croyez-vous que je puisse prendre par ce joli sentier au lieu de la grande route, où il y a une poussière aveuglante ?... Il y a si longtemps qu'il a plu !

—Oh ! oui ; vous demanderez votre route au premier village que vous trouverez en allant à droite.

—C'est bien, dit Renzo. Et il paya son frugal déjeuner, prit le pain qui restait, bien différent de celui qu'il avait trouvé la veille sur les marches de la croix, et se dirigea vers Gorgonzola ; il y arriva à la chute du jour. Son dessein était de s'informer de quelle distance il était de l'Adda ; car il savait que l'Adda, sur une assez longue étendue, servait de limite entre l'Etat de Milan et celui de Venise et son désir ardent était d'arriver à cette bienheureuse ligne pour passer l'Adda. Cependant il voulait attendre le lendemain et passer la nuit n'importe où il plairait à Dieu, mais pas dans une auberge. Néanmoins, à Gorgonzola, il alla manger et se reposer dans une petite hôtellerie et dit au maître : " Servez-moi vite, car il faut que je me remette de suite en route." Le pauvre garçon avait grand peur que l'hôte, supposant qu'il allait coucher chez lui, lui demandât ses nom, prénoms, le lieu d'où il venait. Il n'en fut rien. Quelques habitants de l'endroit causaient des affaires de Milan ; l'un d'eux s'approcha de Renzo et lui demanda s'il arrivait de Milan.

—Moi ? dit Renzo décontenancé.

—Oui, vous.

Renzo remuant la tête, serrant les lèvres, dit assez bas :

—Milan, d'après ce que j'ai ouï dire, n'est pas un endroit où il faille aller dans ce moment sans nécessité.

—Ça continue donc ? demanda le curieux.

—Il faudrait y être pour le savoir, répondit Renzo

—Mais ne venez-vous pas de Milan ?

—Je viens de Liscate, répondit notre Renzo qui avait eu le temps de réfléchir ; car c'était effectivement le nom du village qui précé-

daît Gorgonzola et où il venait de passer.

—Et à Liscate on ne savait rien ?

—Je n'ai rien entendu dire, mais il se peut qu'on y sût quelque chose.

L'hôte vint servir Renzo :

—Combien, dit ce dernier, y a-t-il d'ici à l'Adda ?

—A l'Adda pour traverser ? dit l'hôte.

—C'est-à-dire... oui, d'ici à l'Adda, répondit Renzo.

—Est-ce pour passer sur le pont de Cassano ou sur le bac de Canonica ? dit l'hôte.

—N'importe ! c'est par curiosité que je fais cette demande.

—Ah ! reprit l'hôte, c'est que ce sont les endroits où passent les honnêtes gens qui peuvent rendre compte de leurs actions.

—Très-bien ; et combien y a-t-il d'ici là ?

—Six milles environ.

—Six milles... Je ne pensais pas qu'il y eût tant, dit Renzo en affectant l'indifférence. J'ai besoin de prendre un chemin plus court... N'y a-t-il pas d'autres endroits où passer ?

—Oui, répondit l'hôte en regardant le jeune homme avec une curiosité ironique.

Il n'en fallut pas plus pour arrêter les questions du pauvre Renzo ; il attira le plat apporté par l'hôte et dit :

—Le vin est-t-il franc ?

—Comme l'or, dit l'hôte ; demandez à tous les gens du pays qui s'y connaissent ; et d'ailleurs goûtez.

Renzo se mit à manger avec appétit, écoutant la conversation et songeant au moyen à prendre pour demander son chemin sans éveiller les soupçons.

—Ah ! disait l'un, je voudrais savoir si ces beaux seigneurs de Milan penseront un peu aux habitants de la campagne, ou s'ils ne feront faire de bonnes lois que pour eux ! Vous savez que ce sont des citadins orgueilleux ! Tout pour eux ! Pourtant nous avons une bouche aussi, nous autres !— Pour manger et pour parler ! disait un autre, et une fois les choses en train...

—Quant aux grains cachés... ce n'est pas seulement à Milan, commençait le premier orateur, lorsque le galop d'un cheval se fit entendre. Le cavalier descendit. C'était un

marchand de Milan qui avait coutume de passer la nuit à cette hôtellerie en se rendant à Bergame. Tous le saluent, se pressant autour de lui.

—Eh bien ! quelles nouvelles de Milan ?

—Ah ! voici nos gens aux nouvelles ! dit le marchand. Vous en apprendrez de belles !... Hé ! l'hôte, mon lit ordinaire est-il libre ? C'est bon ; un verre de vin et mon dîner, car je veux me coucher de bonne heure pour partir tôt demain matin et arriver à Bergame pour dîner. Vous ne savez donc rien d'hier, vous autres ?

—D'hier, si ; mais, aujourd'hui, qu'est-il arrivé ?

—Vous ne savez pas ? Eh bien ! laissez-moi humecter mes lèvres (et il remplit son verre et but). Aujourd'hui peu s'en est fallu que les choses fussent pires qu'hier... Vous allez voir.

Tout le monde écoutait bouche béante, et notre Renzo n'était pas le moins attentif.

—Aujourd'hui donc, les coquins d'hier se sont retrouvés aux endroits convenus entre eux la veille. Sauf votre respect, c'était comme lorsque l'on balaye une maison ; plus le tas d'ordures avance, plus il grossit. Quand les scélérats ont été en nombre, ils se sont portés vers la maison du seigneur vicaire ! Ah ! quels brigands ! Car c'est un homme de bien ; je puis le dire, moi qui lui fournis le drap pour sa livrée ! Il fallait les voir, ces canailles ! Quelles figures ! pires que celles des Juifs de la *Via crucis* ! Et ce qu'ils disaient ! et leurs inventions ! Enfin ils allaient pour saccager la maison entamée par eux hier. Oui... mais que trouvent-ils ? une belle barricade, et, derrière, une belle rangée de miquelets, l'arquebuse pointée en avant ! Quand ils ont vu cela ! Qu'auriez-vous fait, vous ? "...

—Parbleu ! il n'y avait plus qu'à s'en retourner ?

—Oui, c'est ce qu'ils firent. Mais voyez les démons... ils sont près de ce four qu'ils ont pillé hier. On y distribuait du pain aux acheteurs ; les gentilshommes veillaient à ce que tout se passât avec ordre. Eh bien ! ces scélérats se jettent sur le monde, et en une minute tout est sans dessus dessous !

—Et les miquelets ?

—Les miquelets gardaient la maison du vicaire ; d'ailleurs ç'a été l'affaire d'un clin d'œil... Les coquins recommencèrent à piller, et un plus scélérat que les autres propose de mettre le feu !... C'eût été accompli, si un brave homme du voisinage n'eût eu l'inspiration de suspendre un crucifix au cintre d'une fenêtre et de mettre deux cierges allumés à chaque côté ! Dieu merci ! à Milan, la crainte de Dieu subsiste. Tous, du moins la plupart, rentrent en eux-mêmes, et l'on renonce à cet affreux projet !... Mais, tout à coup, que voit-on apparaître ? tous les seigneurs chanoines du Duomo en procession. Mgr Mazenta, archiprêtre, se met à prêcher d'un côté... Mgr Settala, pénitencier, de l'autre.

—Braves gens, que voulez-vous faire ?... est-ce un exemple à donner à vos enfants ?... Le pain n'est-il pas meilleur marché que jamais ?... Voyez l'avis collé au coin des rues !"

—Était-ce vrai ? dit un des auditeurs du marchand.

—Diable ! répondit ce dernier, pensez-vous que nos seigneurs du Duomo fussent venus en chapes pour conter des mensonges ? Oui, le pain de huit onces est à un sou !

—Que c'est beau !

—Et savez-vous qu'hier ces monstres ont fait perdre une quantité de farine qui eût nourri le duché pendant un mois ?

—Et pour le dehors, qu'ont-ils fait ? reprit l'auditeur.

—Je ne saurais vous dire ; ce qui s'est fait hier est tout à la charge de la ville ; mais le tapage est fini. Hier soir et ce matin, on a procédé à plusieurs arrestations... les chefs seront pendus. Aussi, dès qu'on a su cela, tout le monde est rentré chez soi.

—Et le peuple, que fera-t-il si l'on pend les hommes arrêtés ?

—Le peuple ? dit le marchand ; il ira les voir pendre. Ils voulaient, les scélérats, pendre un bon chrétien comme ce monseigneur le vicaire de la Provision ; on leur donnera en échange quatre des leurs, accompagnés de capucins et de frères de la Bonne-Mort. Et ils l'auront bien mérité, les coquins !... Ah ! si on les avait laissés faire, après le pain ils auraient passé au vin, puis à autre chose... Pour les honnêtes gens qui tiennent bonti-

que, c'était une pensée réjouissante ! Au reste, il y avait une ligue préparée de longue main... une ligue, savez-vous bien ?

—Il y avait une ligue ?

—Oui, reprit le marchand ; ce sont complots des Navarrins pour faire pièce au roi d'Espagne ; c'est à Milan surtout qu'ils jouent leurs tours, parce que c'est à Milan qu'est la force du roi.

—Est-ce sûr, cela ?

—Voulez-vous la preuve ? Ceux qui faisaient le plus de bruit étaient des étrangers... J'oubliais... La justice avait arrêté dans une hôtellerie (ici Renzo tressaillit) un homme venu on ne sait d'où. C'était un des chefs. Hier, dans la bagarre, il faisait le diable ! Il avait proposé de tuer tous les seigneurs... Mauvais coquin !... Et qui ferait vivre le pauvre peuple, quand on aurait tué tous les seigneurs ? La justice a arrêté ce scélérat ; il avait sur lui un paquet de lettres ; mais pendant qu'on le conduisait en prison ses gueux d'amis l'ont fait échapper !...

—Qu'est-il devenu ?

—Ah ! on ne le sait pas... Il s'est peut-être caché à Milan. Ces gens-là qui n'ont ni feu ni lieu trouvent toujours où se cacher... le diable leur prête assistance ! Ce que l'on sait de positif, c'est que les lettres sont dans les mains de la justice et que tout le complot y est décrit ! Bien des gens vont être compromis ! C'est bien fait... ils seront punis ! On ne doit laisser s'établir la criminelle habitude d'aller piller les boutiques !

Ce que le pauvre Renzo venait de manger lui semblait du poison ; les minutes lui paraissent des siècles ; il eût voulu être dehors, et il n'osait sortir, de crainte d'éveiller les soupçons.

L'hôte, qui s'était arrêté avec la compagnie pour entendre les récits du marchand, s'étant approché de la table pour voir ce que notre Renzo faisait, celui-ci demanda son compte, paya sans marchander, bien que sa bourse fut légère, et sans rien dire il franchit le seuil de la porte. Puis, guidé par la Providence, il se dirigea vers le cité opposé à celui par lequel il était arrivé.

(À suivre.)

Hymne aux Martyrs de 1837.

Paroles de l'Hon. F. G. Marchand.

Musique de M. N. Legendre.

CHOEUR :

De Lorimier que ta mémoire
Brille d'éternelles clartés ;
Que ton nom vive dans l'histoire,
Symbole aimé de notre gloire
Et de nos libertés

I

Ta mort, sacrifice ineffable.
A consacré nos droits,
Et la patrie inviolable,
Est debout, fière, formidable,
Arbitre de ses lois.

II

Et vous Cardinal, vous Duquette,
Vous tous, leurs compagnons
Victorieux dans la défaite,
Votre martyre nous rachète ;
Héros, nous vous aimons !

III

Chénier, toi, le brave des braves,
Toi, mort en combattant !
La nation, libre d'entraves,
Te doit, ne comptant plus d'esclaves,
Un hommage éclatant.

IV

Hommage aux dévouements subli-
De ces hommes de cœur, [mes
Qui, pns de faiblesse et de crimes,
Sur l'échafaud, nobles victimes,
Sont au poste d'honneur.

V

O Saints Martyrs de la patrie !
Tout un peuple à genoux,
Libre enfin de la tyrannie
Exhale sa ferveur et prie.....
Il se souvient de vous.

— 000 —

Corbeille Poétique.

[Pour l'Album des Familles.]

PÉLERINAGES

A

Ste-Anne de Beaupré.

Illegible text (possibly author or date)

I

Dans le mois de Juillet qu'on voit de pèlerins
Se rendre des pays même les plus lointains,
Au sanctuaire aimé de la bonne Sainte Anne,
Où la vertu confond le laid vice qui damne ;
Car là tout se corrige et plie en même temps ;
Et le faste du monde et l'orgueil des savants !
Ah ! qui ne sentirait dans le fond de son âme
Brûler le pur amour de sa divine flamme,
En voyant s'opérer dans cet illustre lieu
Les prodiges qu'y fait la servante de Dieu.
En effet les boiteux, les malades guérissent,
Les pêcheurs endurcis souvent se convertissent.
Et la mère éplorée obtient pour son cher fils
La grâce du retour, la pureté du lys.
Enfin, tout participe à ce pèlerinage
Depuis le jeune enfant jusqu'au vieillard par l'âge.
L'onde même obéit à l'élégant vaisseau
Qui, comme un cygne blanc, nage au-dessus de l'eau,
Voulant ainsi montrer en un muet langage,
Qu'à la bonne Sainte Anne elle veut rendre hommage ;
Et le chemin-ferré reçoit aussi l'honneur
De céder un passage à l'engin-à vapeur
Qui doit conduire alors, par sa marche rapide,
Le pieux pèlerin d'un désir fort avide
De pouvoir vénérer un de ces lieux divins,
Où Dieu fait éclater le crédit de ses saints.

II

CONCLUSION

Saint Chrysostôme a dit : Ornez de vos offrandes
Les reliques des saints, faites-leur des demandes.
Visitez leurs tombeaux, et les faveurs du ciel
Viendront alors sur vous du séjour éternel.

III

ORAISON JACULATOIRE

Que n'ai-je autant d'ardeur, ô sainte Anne, à vous plaire.
Que j'ai d'empressement pour un gain éphémère !
Changez donc le désir et l'objet de mon cœur,
Faites que votre amour excite ma ferveur,
Et donnez-moi pour vous un dévouement sans borne,
Que la grâce soutienne et que la constance orne.

ALBERT ALPHONSE PRADIER.

• Droit réservé à l'auteur.

000

[Pour l'Album des Familles.]

LA JEUNE FILLE ET L'ANGE

A DELLE LÉA L. L. * * *

Douleur

Sur sa tombe je veux pleurer, pleurer sans cesse,
Lisait-elle, vos soins sont doux mais superflus,
Mon cœur aime son deuil, mon âme sa tristesse ;
Hier il m'adorait..... il n'est plus ! il n'est plus !

Comme deux fleurs des champs sans craindre la tempête
Nous allions, pleins d'espoirs, comme on l'est à vingt ans.
Un doux rayon d'amour luisait sur notre tête ;
Il est tombé déjà, ce n'était qu'au printemps.

Assise à peine un jour à l'ombre solitaire
D'une fraîche oasis, qu'on nomme le bonheur,
J'y rêvais pour la vie une joie éphémère,
Un seul jour a passé,..... c'en est fait de mon cœur.

* * *

Combien de souvenirs dans un cœur qui regrette,
Dans une âme qui pleure auprès d'un cher tombeau :
Le mausolée en vain lève sa blanche tête,
Et me dit qu'il est saint et m'aime encor là-haut.

Ce tertre n'est couvert que de feuilles fanées,
Là j'ai brisé mon cœur et mon suprême espoir,
Là dort le souvenir de mes belles années
Et d'une illusion..... celle de le revoir.

Le tombeau c'est l'autel où d'étonnants mystères
Où bien plus d'un martyr ont passé quelquefois :
Il est toujours couverts des larmes, des prières
Qui passent par la tombe en allant à la croix.

C'est là le cher autel où mon âme s'immole ;
Le sacrifice est fait, il est fait sans retour,
Je veux pleurer toujours, oui toujours, cette idole,
C'est là mon seul bonheur, mon espoir, mon amour.

Consolation

Mais l'Ange des douleurs, cet ange plein de charmes,
Qui nous dit que la tombe est la porte du ciel,
Cueillant dans une main chacune de ses larmes,
Lui dit, tout bas, ces mots, doux comme un flot de miel :

“ Ne verse plus de pleurs, mais va, va sur sa tombe
“ Répandre une prière, il en germe un espoir.....
“ Qu'il fait bon de prier quand notre âme succombe,
“ De prier pour celui qu'on aimait à revoir.

“ Le glaive de la mort, ce lutteur invincible
“ En vain croit séparer quelqu'âme chaque jour,
“ Il ne saurait trancher le fil imperceptible
“ Qui réunit deux cœurs,..... la prière et l'amour.

“ Prier pour ce qu'on aime, oh ! c'est l'aimer encore,
“ C'est causer avec lui, causer de souvenir,
“ C'est redire le nom, le nom que l'on adore,
“ C'est rêver encor les rêves d'avenir !

“ Souvent agenouillée au parvis solitaire,
“ A Dieu parle de lui, parle de ta douleur ;
“ Ainsi, comme la lampe au fond du sanctuaire,
“ Sa mémoire toujours veillera dans ton cœur.”

ALTAÏR.

Biographie

[Pour l'Album des Familles.]

Sir CHARLES TUPPER,

K. C. M. G., C. B.

HAUT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

PAR

CHARLES THIBAUT, écrivain,

Avocat et Publiciste.

(Suite.)

IV

L'honorable Joseph Howe, et les Réformes.

Les circonstances grandissent et font les hommes, souvent. Tandis que le Dr Tupper se livrait activement à sa clientèle, des événements importants se succédaient au Canada. Une nouvelle ère se levait devant nous : 1837 était arrivée. L'agitation par laquelle les Canadas venaient de passer, les aspirations nouvelles de notre pays, le souffle de la liberté qui enfilait nos voiles, les luttes de Papineau et de William Lyons McKenzie avaient eu leur contre-coup jusqu'au fond des provinces les plus reculées des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord : — La Nouvelle-Ecosse en avait ressenti le choc. — Le Dr Tupper n'attendait plus qu'une occasion favorable pour se lancer dans l'arène : elle se présentera bientôt. A l'exemple de nos tribuns Canadiens, Joseph Howe, alors éditeur d'un journal hebdomadaire, publié à Halifax, attaquait, avec violence, le "*family compact*" et le gouvernement néo-écossais d'alors. Il réclamait contre les abus du temps, avec cet esprit fin et railleur, cette finesse de répartie, ce sel amer dont il possédait le secret. Au lieu de se rendre, le gouvernement persé-

cuta l'irascible journaliste : On lui fit même un procès ! L'issue de cette cause fut favorable à Joseph Howe ; sa défense avait été si habile, si savamment conçue, si brillamment exposée. De ce moment le parti de la réforme naissait : Joseph Howe. fit école. La persécution lui fit de nombreux partisans. Elu à l'assemblée législative, il porta dans son enceinte, ses instruments de distinction contre l'oligarchie hautaine de l'administration. Il tonna contre les abus, réclama des réformes, pétitionna le Bureau Colonial contre la conduite du gouverneur et le système de laisser aux juges, irresponsables au peuple, la gouverne des affaires. L'Angleterre donna gain de cause à M. Howe. C'était un pas décisif : une immense et importante victoire. L'assemblée législative assumait seule le contrôle exclusif des finances provinciales.

L'administration de Sir Colin Campbell ne fut guère heureuse. Ses nominations de nouveaux conseillers législatifs avaient offensé les Réformistes : Howe ne lui laissa ni trêve ni repos. Son journal le lacérait au dehors et sa parole le criblait au dedans de l'assemblée législative. Ignorant ou refusant de se conformer à l'ordre de Lord John Russell, alors secrétaire des colonies, d'accorder virtuellement le gouvernement responsable au pays, Sir Colin est rappelé, sur pétition de la Chambre, à cet effet.

Le vicomte Falkland lui succède. Libéral lui-même, il favorise son parti ; Joseph Howe est appelé à la présidence de la Chambre, mais le gouverneur encoure le mauvais vouloir de ses amis—Howe reprend sa plume, bat en brèche ce nouveau fonctionnaire. Le "*Chronicle*" publia le poème "*Lord of the Bedchamber*" aux grands éclats de rire du peuple. — Satire fine et mordante de Mr Howe contre ce pauvre vicomte.

Les élections de 1847 se font sous l'administration de Sir John Harvey. Le ministère Uniak-Howe est formé ; — première administration libérale dans la Nouvelle-Ecosse. C'est sous ce règne que se passait, à Washington, ce fameux traité Ashburton, dont nous avons eu si souvent depuis à regretter les dispositions. Ainsi ce qu'avait fait

Papineau dans le Bas-Canada, et McKenzie dans le Haut-Canada, Joseph Howe venait de l'accomplir dans la Nouvelle-Ecosse. Howe avait sur ceux-ci un grand avantage ; il maniait aussi bien la plume que la parole. C'était un esprit satirique et un tribun redoutable.—Sous sa plume acérée, sous sa parole de feu, l'oligarchie était mise en pièce, ridiculisée, rendue odieuse. Ce fut une époque d'épouvante pour le "*Family compact*" de ce pays. Il fallut, là comme ailleurs, que le tonnerre grondât, que la foudre éclatât pour faire sortir l'Angleterre de son mutisme habituel :—Elle ne voit clair qu'à travers les lueurs de l'incendie. Les Canadiens français venaient de lui prouver qu'ils n'étaient point fait pour la servitude. L'Angleterre eut peur ! La république américaine est si près de nous ! La Nouvelle-Ecosse profita donc de nos luttes, de même que le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

La bataille populaire est gagnée dans les provinces Maritimes. A Joseph Howe revient la plus grande part de gloire. C'était un chef instruit, un polémiste rusé, un écrivain marquant : il était la grande puissance du temps ; il tenait dans sa main habile la fibre populaire. A peu près à cette époque, la France et l'Angleterre portaient la guerre en Crimée, et un traité de réciprocité était signé, entre la Mère-Patrie et les Etats-Unis, sans notre participation !

Cette mesure valut une motion de censure contre le gouvernement. Ce fut M. J. W. Johnston, chef de l'opposition qui la proposa. Elle fut défaits dans la chambre d'assemblée, mais il était évident que le sentiment populaire était blessé.— Ce fut sous ces circonstances qu'arrivèrent les élections de 1855.

V

Le Dr Tupper dans l'Assemblée Législative.

Le pays était dans une grande agitation :—Tant de questions brûlantes avaient été discutées au sein de l'assemblée ! La presse naissante, les clubs, les associations politiques, les hommes de partis,

les citoyens se faisaient l'écho de ces querelles législatives. Il en est des petits pays comme des mers étroites : leurs vagues sont plus courtes et plus dangereuses que celles des grands océans : Les passions politiques étant plus circonscrites semblent plus acerbes dans les petites provinces que dans les grands états. Elles gagnent en violence ce qu'elles perdent en étendue ! Il y a tant d'analogie entre la nature morale et la nature physique.

L'heure du Dr Tupper était arrivée. Agé alors de trente quatre ans, dans la plénitude de sa force et de ses facultés, il était peu fait pour la vie monotone, ennuyeuse et paisible de la pratique de la médecine. Son esprit actif exigeait une sphère d'action plus étendue ; ses études le portaient vers un but plus vaste, plus en harmonie avec son tempérament, ses goûts, ses aptitudes. Le "*trahit sua quemque voluptas*," l'agitait depuis longtemps. L'ange ou plutôt le démon de la politique, — allait le prendre par la main et souffler à son esprit d'autres désirs, mettre à son cœur d'autres ambitions. Dédaignant un adversaire faible : il s'attaqua au plus fort ! au chef même du parti dominant dans la Nouvelle-Ecosse ! Il se présente contre l'Honorable Joseph Howe, dans le comté de Cumberland ! Nouveau Prométhée il enlève à ce dernier et son feu sacré et sa flamme céleste ! Jamais lutte ne fut plus brillante ; jamais élection ne fut plus chaudement contestée, jamais triomphe électoral ne fut plus glorieux. La victoire restait au Docteur, et à son allié M. A. McFarlane qui triomphait, en même temps de l'honorable Stephen Fulton. De ce moment, le comté de Cumberland appartenait sans conteste au Dr Tupper : rare exemple d'attachement et de fidélité politique ! Les peuples sont si inconstants !

Le comté de Cumberland, fier de son jeune député, attendait beaucoup de lui. La chambre, le pays tout entier partageaient le même sentiment : leur espoir ne fut point trompé. L'élu de Cumberland sortit du premier jet des voies communes : Réputation oblige comme noblesse. — N'avait-il pas vaincu, dans sa lutte électorale, le

plus habile politique et le plus célèbre orateur de la Nouvelle-Ecosse ? Ce coup d'audace l'avait revêtu d'un grand prestige ; sa parole chaude, éloquente, incisive, allait bientôt faire autorité. Ses débuts furent un succès. Il s'y révèle homme politique, aux vues larges, orateur parlementaire, diplomate habile. Sa nature l'entraînait vers le peuple auquel, après Dieu, il devait beaucoup. Il prit la défense de ses intérêts, réclama ses prérogatives, plaida en faveur d'une rémunération plus large dans l'intérêt des petits jurés ; et à l'occasion de la démission arbitraire du député-shérif du Cap Breton, M. Richard Logue, le 14 février 1856, le Dr Tupper fit un grand et beau discours. C'était mieux qu'une harangue ; c'était un programme. Le député de Shelburne, ami du gouvernement, avait émis cette doctrine yankee : "*que le gouvernement devait gouverner par le parti et pour le parti*." Cette doctrine fautive, qui est inique dans ses conséquences, voulait que l'on accordât les charges, les bénéfices, les honneurs qu'aux amis du parti et proclamait que les adversaires n'avaient droit à aucune faveur, ni justice !

Le député de Cumberland s'éleva avec force contre ces principes subversifs, inqualifiables, injustes ! S'adressant à la droite il disait aux ministres. " N'y a-t-il rien de plus dans le gouvernement responsable que ce que nous avons entendu affirmer sans honte, par l'Hon. député de Shelburne que " le gouvernement doit gouverner par le parti et pour son parti," que les revenus du pays ne doivent être dépensés que pour récompenser des suppôts politiques. Si l'expression extérieure des traits de l'homme est une indice de ce que ressent le cœur humain, je me crois justifiable de dire qu'il y a peu d'hommes dans cette chambre prêts à endosser ce principe, ou inclinés à supporter un gouvernement, indépendamment du mérite des questions soumises à leur considération."

La nature indépendante du jeune député se manifestait toute entière dans ces paroles. Il resta toujours lui-même : sa bonne étoile ne lui fit jamais défaut. Le 26 février,

seulement douze jours après qu'il eut ainsi censuré le gouvernement, le Dr Tupper propose de procéder en comité sur le bill du conseil législatif ; le ministère effrayé se croit perdu. Le moteur de cette proposition le rassure. " Si je voulais en faire une motion de non confiance " dit-il, " j'y mettrais d'autres chefs d'accusation ; votre " heure viendra bientôt." Le débat qui s'en suivit fut long, animé, acerbe parfois, éloquent toujours. On le nomma le "*Constitutional debate*" : il dura dix jours ! l'avantage numérique resta au gouvernement ! Les sympathies publiques étaient avec l'opposition, conduite alors par l'hon. W. J. Johnston, homme doué de grands talents, servi par une belle éloquence et une grande érudition. Le ministère s'était laissé entraîné trop loin : La discussion prit des proportions trop vastes. Le gouvernement dut répondre de sa conduite et de sa doctrine "*To the victors the spoils*" appliquée dans sa conduite journalière. C'était un terrain glissant, le Dr Tupper, qui portait déjà ombrage au gouvernement, montra en cette occasion sa grande supériorité. Ses réparties clouaient ses adversaires : ses arguments étaient irréfutables. Il lançait au ministère ce mot foudroyant de Rogers. — " Vous vouliez être meurtriers, vous n'êtes que suicides." — C'était vrai.

Puis il termine par ces paroles qu'il convient de citer ici, afin de faire voir quelle avait été, jusque là, la conduite du ministère.

" Le gouvernement devrait défaire sa politique. Autrement, n'étant uni sur aucune question publique, ne s'accordant sur aucune mesure, il devrait soumettre la position anormale qu'il occupe au verdict populaire : — position d'un certain nombre d'individus conjurés dans leur intérêt seul et distribuant les dépouilles, non pas dans l'intérêt du pays, mais dans le seul but de se maintenir au pouvoir."

M. Tupper démasquait ainsi le ministère aux grands applaudissements de la galerie. Les trépignements de colère des ministres ne servaient qu'à gêner davantage leur cause. Ce grand et mémorable débat mit en pleine lumière le

nouveau député de Cumberland. Il s'était révélé ce qu'il fut toujours depuis : esprit plein de ressources, érudit, brave jusqu'à la témérité, éloquent par diverses causes mais surtout par l'aplomb et le courage. -- Il combat à visière découverte. Mais sa giberne est remplie de désastreux projectiles. Le combat est sa vie ; il s'étiolerait dans l'inaction : la flamme s'éteindrait faute de combustible.

Il y a en lui la manière, la verve, et l'impétuosité germaniques : il résonne comme un allemand, bataille comme un Uhlan, s'exprime avec la volubilité irlandaise et son attaque est toute de *furia francesce*. Son génie est subtil ; mais son cœur est droit. Il blesse un ennemi ; il ne lui garde jamais rancune. Son âme est ouverte à la pitié. Cependant, comme tous les hommes de luttes actives, ses adversaires le méconnaissent. Il leur a porté tant de coups fatals. Le temps, en guérissant leurs blessures, effacera leur mauvaise impression. La justice commence pour ceux qui n'en ont plus besoin : Mieux vaut tard que jamais.

VI

Mgr Connolly et le Dr Tupper.

Il est en ce monde une vertu, tendre, efficace et salutaire. Plus douce que le miel de l'Hymette, elle guérit bien des blessures, — celles du cœur surtout ; elle fait réparer bien des injustices, corriger de nombreux écarts, ralentit les élans, console dans la tristesse, et encourage en toutes occasions. Vertu fécondante qui dilate l'âme, se prodigue, s'use, s'anéantit pour le bonheur des autres : Vertu trop noble pour être commune, trop sublime pour être appréciée du vulgaire, trop haute pour être atteinte par les natures ordinaires. L'on a compris la sainte et douce amitié.

Ah ! oui, l'antiquité avait bien raison de le proclamer : l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. Choisis ton serviteur entre cent ; ton ami entre mille est le conseil du sage.

Un auteur moderne a dit de fort belles choses au sujet de l'amitié — nom si commun et vertu si rare,

“ Heureux, dit-il, celui qui, après avoir trouvé un ami, peut vivre toujours la main dans la sienne, toujours s'illuminer de son regard, toujours se réchauffer à son cœur, toujours se nourrir de sa parole et de ses conseils, toujours se fortifier de sa force.”

L'homme qui s'appuie sur le bras de l'amitié ne chancellera pas : C'est le lierre enlacé autour du chêne.

Ce que les hommes ont de trop ce sont des amis : ce qui manque à l'homme, c'est un véritable ami. Le député de Cumberland a eu le rare bonheur d'en posséder un. Et quel ami ? Vous l'avez nommé : Mgr Connolly, archevêque d'Halifax. Ce fut le phare, l'étoile polaire, la boussole du nouveau chef que la Nouvelle Ecosse allait bientôt se donner. Ce perspicace évêque ne prodiguait pas son amitié à la légère. C'était un rare connaisseur d'hommes ; une intelligence d'élite, sachant parfaitement distinguer le vrai mérite. Il était né politique : Il en avait le goût, l'instinct et les aptitudes. Il jugea bientôt son nouvel ami, en faveur duquel ses vastes connaissances furent souvent mises à contribution. Cette alliance sincère, cette entente mutuelle, aidèrent efficacement à débayer la voie, à écarter les obstacles placés sur la route du Dr Tupper. Elles lui préparèrent plus d'une victoire ; lui ménagèrent plus d'un triomphe. Mais ce qui est mieux encore, cette union fera accomplir à l'élu de Cumberland des actes de justice, qui seront, non seulement, l'une des causes de son avancement politique mais aussi l'occasion de sa prospérité et de sa popularité. Les catholiques bien que comptant 86,000 sur une population de 330,000, dispersés sur un territoire de 18,000 milles, luttèrent encore, à cette époque, contre l'ignorance des masses et les préjugés du fanatisme. Les Irlandais et les Acadiens (ceux-ci au nombre de 32,000 déjà,) bien que les appuis des Réformistes ne recevaient pas leur part légitime d'influence ni de patronage. Ils avaient aidé leurs alliés à gravir les pentes escarpées du pouvoir : Mais arrivés sur ces hauteurs que l'on croyait à jamais inaccessibles à ses adversaires, l'on méconnut les droits de ses anciens amis ! C'était

plus qu'un crime de noire ingratitude ; c'était une faute irréparable ; c'était un suicide politique certain. Le Dr Tupper saisit les conséquences de cet acte injuste : il s'en fera un escabeau pour monter à l'assaut du pouvoir ; — L'occasion favorable se présentera bientôt.

Une sanglante émeute avait eu lieu aux chantiers de Gourlay, parmi les travailleurs, sur le chemin de fer de Windsor, que l'on construisait alors. Du sang y fut répandu ! Un crime inique, injustifiable avait été perpétré par quelques ouvriers irlandais et catholiques ! Le fanatisme monta à son paroxysme ! L'excitation fit perdre la tête ! L'on ne sut pas distinguer l'acte de quelques malheureux : on accusa les catholiques de ce crime ! Leur foi en était la cause ! L'honorable Joseph Howe lui-même ne sut pas cacher son ressentiment : la colère aveugle l'emporta : la pente du fanatisme est glissante. Une fois au fond de ce précipice, l'on ne s'en retire que difficilement. Le *Morning Chronicle*, du 27 décembre 1856, exhala sa fureur : c'était une diatribe mal inspirée contre la foi catholique et surtout contre la croyance à la présence réelle dans la Sainte Eucharistie. C'était le comble du délire. Dans un moment plus calme, M. Howe aurait désavoué sa lettre sur les “ *Railway riots and Catholic Commentators*.” Mais sa passion le rendait injuste. Une vive discussion s'engagea entre le *Morning Chronicle* et le *Halifax Catholic*, ridigé alors par M. Wm Compton, homme habile, versé dans la polémique, catholique croyant, chrétien sincère et écrivain distingué. La victoire resta à celui-ci : C'était bien naturel : la bible, les fondateurs du protestantisme, la croyance générale étaient du côté de M. Compton. Le Maître ne dit-il pas, au 6e chapitre de St Jean : *Et le pain que je donnerai, c'est ma chair.* Et le soir de la scène : “ *ceci est mon corps, mangez-le ; Ceci est mon sang, buvez-le.*”

Luther n'a-t-il pas affirmé en parlant de ce sacrement : “ *Les textes de l'Evangile sont si clairs sur ce point qu'il n'y a pas à se tromper ; le corps et le sang de Jésus-Christ sont réellement dans le pain et le vin sans qu'ils changent de substance.*”

Et Calvin ? *J. C. est présent dans l'Eucharistie au moment où l'on reçoit l'hostie.*

Henri VIII, Mélanchon, Grotius, Lord Fitzgerald, Leibnitz, etc., n'affirment-ils pas la même doctrine ? L'antiquité chrétienne n'est-elle pas là pour redire le même sentiment ? Malheureusement pour M. Howe, la Nouvelle-Ecosse n'était déjà plus au temps d'Edouard VI. ni à celui d'Elisabeth, où mettre en doute sa suprématie spirituelle était s'exposer à une mort certaine et à la confiscation de ses biens !

Ils n'étaient déjà plus ces temps où, pour pratiquer sa foi, il fallait jeter son sarcasme à l'idole, son mépris aux tyrans et sa tête au bourreau. L'Angleterre était revenue à une politique plus conciliante. O'Connell lui avait déjà arraché son serment du test et l'avait force à une plus grande tolérance.

L'heure et le sujet étaient évidemment mal choisis par le vieil athlète réformiste. Le gant était lancé à la face des catholiques ; on le releva. Le Dr Tupper, avec cet œil sûr et ce flair politique qui le caractérisent embrassa le parti des faibles. Jugeant de la situation, il se rangea du côté des opprimés. Ce fut son honneur ; l'une des causes de ses grands succès. La sympathie est si douce quand elle s'exerce en faveur des opprimés. Du reste la religion est une chose sacrée : n'y touchons le moins possible. Entre la conscience de l'homme et la justice de Dieu il y a tant de mystères.

(A continuer.)

—ooo—

Maximes et Pensées.

Celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre de Dieu. Le prince est le ministre de Dieu pour le bien.

ST PAUL AUX ROMAINS, chap. XIII.

La justice relève un peuple ; ce qui rend les nations malheureuses, c'est le péché.

PROVERBES, XIV, 34.

L'HONORABLE JOHN COSTIGAN.

MINISTRE DU REVENU DE L'INTERIEUR

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant du *Canada* cette courte biographie de l'honorable Ministre du Revenu de l'Intérieur, lequel compte un si grand nombre d'amis à Ottawa.

L'honorable M. Costigan est d'origine irlandaise. On peut dire que c'est un des plus sincères amis que nous, Canadiens-français, possédons parmi nos compatriotes irlandais.

M. Costigan a passé la première partie de sa vie dans la province de Québec. Il est né à St-Nicholas, près de Québec, et a fait ses études au collège Ste Anne de la Pocatière. Il parle le français avec la même élégance que son idiôme maternel.

I

L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur a su profiter dans la vie publique de l'éducation solide reçue au collège Ste-Anne.

Chaque fois qu'il s'est agi de réclamer justice pour les écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, nous l'avons vu au premier rang. Il en a été de même quand il a fallu combattre pour garantir le gouvernement responsable à la province de Québec.

Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute les séances émouvantes de la Chambre des Communes du 20 mai 1872, 14 mai 1873 et 6 mai 1874, lorsque M. Costigan, revenant toujours à la charge, présentait motion après motion, et prononçait les discours les plus éloquentes en faveur des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, jusqu'à ce qu'enfin le 8 mars 1875, il réussissait à faire adopter par la chambre une motion demandant la passation d'un acte à l'effet d'accorder aux catholiques de cette province les mêmes droits et privilèges qui sont donnés, dans la régie des écoles, à la minorité catholique dans la province d'Ontario

et protestante dans la province de Québec.

L'honorable M. Costigan a, dans cette lutte, fait preuve d'une grande force de caractère. Il ne s'est pas occupé si sa conduite embarrassait ou non ses chefs politiques. Son motto était : *Fais ce que dois, adrien que pourra.*

II

La lutte qu'il a faite en faveur de son compatriote, M. O'Donohue, impliqué dans les troubles du Nord-Ouest, et pour lequel il a réussi à obtenir une amnistie partielle qui n'avait pas été accordée par le gouvernement MacKenzie, a donné la preuve d'un dévouement aussi entier à sa race qu'à la religion catholique. Aussi est-il populaire parmi les siens.

La province de Québec gardera de son côté une reconnaissance constante à M. Costigan, pour l'aide efficace qu'il lui a apportée lors de la discussion, dans la chambre des communes, sur le coup d'état de M. Letellier.

M. Costigan a fait preuve en cette occasion de grandes ressources oratoires. Il avait à répondre à M. Anglin. Sa réponse, ainsi que l'appréciation qu'il fit de Sir Albert Smith sont encore présentes à la mémoire de tous ceux qui en ont été témoins.

M. Costigan a un genre d'éloquence à lui. Sans s'animer beaucoup, il sait captiver l'attention, et l'on suit avec plaisir sa diction élégante et les traits mordants qu'il lance parfois à ses adversaires.

En 1855, M. Costigan épousait Mlle Ryan, de Victoria, Nouveau-Brunswick, et s'en allait alors résider dans cette province. En 1861, à l'âge de vingt-six ans, il se faisait élire pour l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick, où il siégea jusqu'en 1866.

Depuis 1867, il représente dans la chambre des communes le comté de Victoria, et le 23 mai 1882, il était assermenté ministre du Revenu de l'Intérieur.

Bibliographie.

UNE ŒUVRE NATIONALE

BIBLIOTHÈQUE RELIGIEUSE ET
NATIONALE DU CANADA.

C'est par son histoire et sa littérature, beaucoup plus que par ses richesses et ses progrès matériels, —dit l'*Etendard*,— qu'il faut juger de la grandeur, de la force et de la vitalité d'une nation.

L'histoire enrégistre tous les faits importants de sa vie nationale ; elle fait connaître les chefs-d'œuvre de ses génies ; elle redit les actions glorieuses de ses grands hommes et de ses héros. On y voit, reproduites comme dans un miroir, les grandes figures de son passé, les actions d'éclat, les œuvres d'intelligence, de dévouement et de patriotisme qui l'ont faite ce qu'elle est. Les vérités qu'elle a défendues, les principes de justice qu'elle a fait triompher, les solides vertus qu'elle a pratiquées, les traditions d'honneur, de dévouement et de patriotisme que lui ont léguées ses ancêtres sont là, pour inspirer les hommes du présent et former par l'exemple les générations futures.

La littérature, imprégnée des sentiments qui ont fait sa force, reflétant ses gloires et ses traditions, est une autre source où elle puise les vertus, les principes de force qui feront sa grandeur future.

I

Notre pays a ses historiens et ses littérateurs ; notre histoire, de même que notre littérature s'est déjà enrichie des travaux les plus précieux. Mais, que sont les œuvres faites en comparaison de celles qui restent encore à faire ?

L'élan est aujourd'hui donné ; les grandes lignes sont tracées. Pour ne parler que des plus illustres parmi les morts : Charlevoix, Garneau, Ferland, Faillon ont jeté

les bases de l'histoire ; Parent, Crémazie, Lajoie, etc, ont indiqué la voie dans la carrière des lettres.

Mais dans le champ immense ouvert devant nous, les quelques centaines de volumes dont se compose aujourd'hui la bibliothèque canadienne sont comme des points de repère isolés qui indiquent à peine la route à suivre. Ils sont comme ces établissements solitaires que, à cent lieues les uns des autres, les découvreurs canadiens ont fondés, de l'Atlantique au Pacifique, dans les vastes solitudes de l'Amérique du Nord.

De même qu'il s'agit maintenant de peupler ces immenses déserts et d'y fixer partout des essaims de population, de manière à faire de nous un grand peuple, de même il s'agit de faire partout la lumière et la vie, dans le domaine de l'histoire et de la littérature canadienne. Combien de parties de notre histoire, encore inconnues et inexploitées, qui ressemblent à autant de solitudes ! Combien de drames héroïques, de sujets féconds réservés à la plume de nos littérateurs ! Que d'épopées, que de sujets de poèmes de toutes sortes, dans les actes de nos valeureux ancêtres !

A cette œuvre gigantesque de faire la littérature canadienne, tous ceux qui ont du talent, du cœur, du patriotisme et une éducation littéraire sont depuis longtemps conviés. Sur cent points différents, voilà que des écrivains de grande espérance se révèlent et ne demandent pas mieux que de faire part de l'œuvre nationale.

II

Mais qui va réunir ces matériaux ? Nous avons déjà à Montréal la *Revue Canadienne*, à Ottawa l'*Album des Familles*, deux publications plus que jamais remplies de vie, de sève et de promesses d'avenir.

Mais cela ne suffit pas. De toutes ces pierres éparses, des chefs-d'œuvres mêmes qui pourraient se produire sur divers points du pays, il nous faut élever un monument national.

Or, messieurs Cadieux et Derome ambitionnent l'honneur d'attacher leur nom à ce monument. Bien plus, ils veulent rendre à leur pays

le service insigne de faire à eux seuls les frais matériels nécessaires à l'édifice et à en assurer le succès.

Déjà ces messieurs, si avantageusement connus dans la librairie canadienne, ont fondé la vaste et si populaire "Librairie St Joseph."

Et voilà que maintenant ils livrent au public la première série des livres qui devront composer la "BIBLIOTHÈQUE RELIGIEUSE ET NATIONALE" DU CANADA. L'Union Catholique de Montréal est de suite entrée dans le mouvement littéraire en question, et a organisé d'importants travaux qui formeront une portion considérable de l'œuvre.

Déjà sont imprimés et livrés au commerce :

1o La vie d mademoiselle Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

2o La vie de la Rév. Mère Barat, fondatrice de l'Institut du "Sacré-Cœur" auquel appartient le couvent du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet.

3o Les jeunes Converties, drame admirable de la vie religieuse, qui a pour siège principal l'une des maisons de la Congrégation de Notre-Dame.

4o La vie de la Vénérable Mère Bourgeois, fondatrice de la communauté si canadienne et si féconde en grandes œuvres de la Congrégation.

5o La vie de Mgr Taché, l'illustre apôtre missionnaire, Archevêque de St Boniface.

6o La vie de M. Desaulniers, cet esprit philosophique de premier ordre, qui a jeté tant d'éclat sur le Séminaire de St Hyacinthe.

7o La vie de Salaberry, l'immortel héros de Châteauguay.

8o La vie du grand Evêque Plessis, le type par excellence de nos anciens évêques Canadiens.

9o La vie de Christophe Colomb, découvreur de l'Amérique, cet homme qui, par son génie et ses héroïques vertus, est grand parmi les plus grands hommes des temps modernes.

10o La première Canadienne de l'Ouest.

11o La famille et ses traditions.

12o Madame Duchesne, la fondatrice du Sacré-Cœur en Amérique.

13o Les légendes du Nord-Ouest.

Bien que très limitée encore, cette nomenclature indique des ouvrages qui touchent à toutes les périodes de l'Histoire du Canada.

Ces livres sont reliés avec élégance, plusieurs même avec luxe et sont ornés de gravures d'un grand prix, surtout en ce qu'elles reproduisent les scènes les plus touchantes de nos temps héroïques.

Encore une fois, ce n'est qu'un commencement.

III

Voilà, si nous ne nous trompons, l'entreprise la plus considérable et la plus remplie de brillantes et solides promesses qui se soit produite dans le domaine des lettres canadiennes. En contemplant ce qu'elle a déjà réalisé, l'on ne peut s'empêcher de voir, dans cette œuvre, l'un des monuments les plus remarquables et les plus éloquents des progrès du peuple canadien.

En effet, que cette série de travaux se continue avec la progression que ses auteurs se proposent d'atteindre; que les littérateurs canadiens répondent à leur appel; que tous ceux qui savent tenir une plume s'empressent de mettre sur le métier leur part de ce travail national, et en moins de dix années la "BIBLIOTHÈQUE RELIGIEUSE ET NATIONALE" rivalisera avantageusement avec toute autre publication de ce genre fondée par les plus grandes maisons européennes.

Dorénavant, il ne sera plus nécessaire de traverser les mers pour aller choisir en Europe les livres de luxe et les publications attrayantes, destinées aux cadeaux et aux prix. La bibliothèque religieuse et nationale sera là; et nos enfants pourront s'inspirer des actions de leurs ancêtres comme à la source des vertus héroïques et du plus pur patriotisme.

Nous ne saurions donc trop engager les familles canadiennes à encourager cette belle et patriotique entreprise, en se procurant sans délai toute la série indiquée. Messieurs les commissaires d'école ne peuvent trouver de livres moins dispendieux et plus convenables pour les prochaines distributions de prix

— 000 —

La Statue de l'Immaculée Conception et le Cap Trinité

Un touriste publie dans le *Saguenay* toute l'admiration que lui a fait éprouver l'œuvre de M. Robitaille, à son passage devant le Cap Trinité.

Mis au courant des sacrifices que M. Robitaille a dû s'imposer pour mettre son projet à exécution et du travail surhumain qu'il a dû accomplir, le touriste en question, riche des biens de la terre et des qualités du cœur, a bien voulu remettre au capitaine du vapeur pour l'œuvre de la statue \$25.60.

Notre collaborateur, J. B. C., publie également dans le présent numéro de *l'Album des Familles* ses impressions de voyages, et annonce que M. Robitaille a encore des déboursés à faire. Il veut entourer le monument d'inscriptions comme celles-ci.—Au dessus de la statue : *Je suis l'Immaculée Conception*. A ses pieds : *Notre-Dame du Saguenay*, et au milieu du cap : *Ave Maris Stella*.

Il vient de publier dans l'intérêt de l'œuvre et avec l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque un petit recueil de prières, intitulé : *Annuaire de Marie*. On peut se le procurer en s'adressant aux éditeurs MM. Drouin et Frère, libraires, rue St-Joseph, St-Roch.

— 000 —

Maximes et Pensées

Pour ceux qui cherchent l'amour de Dieu et le ciel, les indulgences sont un riche trésor et comme autant de pierres précieuses.

ST-IGNACE DE LOYOLA.

Rien ne résiste à l'empire de la douceur et de la charité.

ST-THOMAS.

Une parole douce gagne les cœurs, un reproche les éloigne.

ST-FRANÇOIS DE SALES.

Documents Episcopaux

RECOMMANDATIONS

MGR L'ÉVÊQUE D'OTTAWA,

CONCERNANT LES

JOURNAUX ET LIVRES.

Nos Très Chers Frères,

L'évêque a de nombreux devoirs à remplir. Un des plus graves, sans contredit, est celui de garder intact, dans le cœur de ses enfants spirituels, le dépôt de la foi et de la morale chrétienne. Pour bien accomplir cette obligation, l'évêque, selon le conseil de l'Apôtre, doit annoncer la parole, presser à temps et à contre-temps, reprendre, supplier, réprimer en toute patience et en toute doctrine; *Prædica verbum, insta opportune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina.* (II, Tim, IV, 2.)

Dans les jours mauvais que nous traversons, ceux qui régissent l'Eglise de Dieu sentent que ce devoir s'impose à eux de la manière la plus impérieuse. Le temps prédit par Saint Paul semble en effet être arrivé que les hommes ne souffriront plus la suine doctrine, et qu'ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte, ils se choisiront une foule de docteurs, selon leurs désirs, et ils fermeront l'oreille à la vérité, et ils l'ouvriront à des fables : *Erit enim tempus quam sanam doctrinam non sustinebunt, sed ad sua desideria concervabunt sibi magistros, prurientes auribus; et a veritate quidem auditum avertent, ad fabulas autem convertentur.* (II, Tim, IV, 3.)

C'est la tristesse dans l'âme que nous le disons, les gens de bien ne se sentent pas assez alarmés lorsqu'ils apprennent avec quelle perversité des hommes méchants cherchent à faire accepter, par la jeunesse surtout, des enseignements contraires à la doctrine catholique; avec quelle hypocrisie certains hommes s'efforcent de donner à ceux qui les écoutent, cette idée que, l'Eglise étant persécutée partout, il est tout à fait

inopportun non seulement de revendiquer ses droits, mais même d'enseigner trop clairement ces mêmes droits ; avec quelle ardeur, des hommes qui disent parler au nom de la prudence catholique empêchent que les jeunes gens sachent que les lois humaines sont mauvaises lorsqu'elles contredisent le droit naturel ou le divin, ou lorsqu'elles sont subversives du droit ecclésiastique ; avec quels soins on évite d'enseigner les lois naturelles et divines pour amener les catholiques à ne croire qu'à l'autorité des lois civiles. Notre cœur d'évêque est plongé dans la douleur en voyant que ces mêmes hommes ne se contentent pas de parler, mais qu'ils écrivent une foule de journaux et mêmes de livres qu'ils jettent en pâture à tous les âges et à toutes les conditions de la vie. Aussi, Nous avons résolu d'élever la voix et de vous rappeler les moyens de conjurer les dangers que font courir à vos âmes et ces journaux et ces livres.

I

La presse est une force immense dans nos sociétés modernes. Instruite de tout ce qui arrive, prompt à le divulguer, elle pénètre partout avec la rapidité de l'éclair, dans l'humble village et dans la cité opulente, sous le toit du pauvre et dans la résidence du riche. Admirable institution, quand le publiciste se propose, comme il le devrait toujours, d'éclairer toutes les classes sur leurs devoirs et leurs droits réels et de les encourager ainsi à la pratique de la morale chrétienne ? Véritable apostolat béni de Dieu et de l'Eglise toutes les fois que l'écrivain défend ce qui est sacré et se fait le protecteur de ce qui est faible ! Hélas ! N. T. C. F., tous ne comprennent pas cette sublime mission du journaliste. S'il en est qui la remplissent avec un dévouement héroïque, ils s'en rencontrent d'autres qui poursuivent un but diamétralement opposé, et qui distillent de leur plume la calomnie, l'impunité et l'immoralité. Ils méritent d'être comparés à des oiseaux de proie. Comme eux, parfois venant de loin, ils s'abattent sur nous pour nous enlever le respect traditionnel chez nous, la foi pour laquelle nous eurent mourir nos aïeux, et la mora-

lité qui a fait notre gloire et notre sauvegarde.

Léon XIII voulait parler de ces journaux, le 22 février 1880, quand il disait : " La presse quotidienne est une des causes principales du déluge de maux qui nous inonde et du misérable état auquel est réduite la société."

Ecoutez ces graves paroles de notre sage et savant Pape, N. T. C. F., et soyez bien prudents sur le choix des journaux que vous recevez sous votre toit. Quelque soit l'éclat dont ils brillent, s'ils prêchent l'erreur ils ne sauraient être beaux, car le beau, c'est la splendeur du vrai, et ils ne contiennent qu'erreurs et mensonges ; s'ils n'exaltent pas la vertu, ils ne sauraient être bons, car quand ils se couvrent de voiles parfois éclatants, ce n'est souvent que pour dissimuler les vices qu'ils préconisent, et le vice, vous le savez, c'est plus que le danger, c'est le mal même. Pour nous, catholiques, comme d'ailleurs pour tout homme de bon sens, il n'y a de science véritable que celle qui s'humilie devant la croix ; il n'y a de bonheur vrai que celui que produit la vertu, et il n'y a de plaisir réel que dans la paix d'une bonne conscience.

Toutes les fois donc qu'une feuille, prêchant la révolte contre l'autorité, tant ecclésiastique que civile, en se faisant l'écho d'une littérature malsaine ou même immorale, tombera entre vos mains, Nous vous en conjurons, ne la lisez pas, ne la laissez point lire dans vos familles. Si vous l'introduisez chez vous, elle aurait bientôt marqué son passage par des ruines irréparables : elle aurait vite affaibli les principes de foi et de morale que vous avez inculqués à vos enfants.

II

Une grave question doit maintenant se présenter à votre esprit, N. T. C. F., c'est celle-ci : nos journaux du Canada sont-ils restés chrétiens dans leurs tendances et pouvons-nous nous y abonner ou les lire indistinctement ?

Avant de répondre il convient d'établir une distinction entre les journaux catholiques et ceux qui ne le sont pas.

Quant à ces derniers, les catho-

liques ne devraient pas oublier que tout journal et toute revue, traitant *ex professo* des questions religieuses, ne saurait leur être permise. En voici une raison entre plusieurs. Dans ces publications, soit en faveur de l'impunité la plus éhontée, soit en faveur de l'erreur religieuse, la vérité chrétienne est dénigrée, souvent travestie, et trop fréquemment livrée sans justice aux moqueries des lecteurs. Comment un chrétien pourrait-il lire, nous ne disons pas sans danger mais sans honte, de semblables productions ? Outre ces publications sans conscience, il en est d'autres, aussi condamnables, ce sont les journaux qui, de temps à autre, décochent leurs traits empoisonnés contre l'Eglise, ou ses dogmes ou ses cérémonies, contre les choses saintes ou les personnes ecclésiastiques. Aujourd'hui, ce sera une colonne, demain un fait-divers, un autre jour, quelques lignes dans un article de fond ou une correspondance. D'ordinaire, vous les reconnaîtrez à l'empressement avec lequel ils accepteront ou reproduiront une dépêche scandaleuse ou un fait plus ou moins avéré qui tourne au désavantage du catholicisme. Il est évident que de pareils journaux sont hors de place dans une maison catholique et qu'ils ne sauraient y être tolérés qu'avec une imprudence suprême.

Est-ce à dire que nous voudrions voir fermer la porte à tout journal non catholique ? Non, N. T. C. F., car il en est dont les rédacteurs sont de véritables gentilshommes, qui poursuivent avec courage le but politique, industriel ou civilisateur qu'ils se proposent, et qui ne voudraient, pour rien au monde, s'abaisser à propager la calomnie ou le mensonge contre le catholicisme et les catholiques. Ces journaux et leurs rédacteurs sont de tous points respectables, et nous ne voudrions en rien nous opposer à leurs consciencieux efforts pour le bien-être du pays.

III

Parlons maintenant de nos journaux catholiques ou tout au moins rédigés par des catholiques. Sont-ils tous restés à l'abri de toute censure ? Soit erreur, soit ignorance, ne contiennent-ils jamais des idées

fausses ou dangereuses ? Sont-ils même toujours assez scrupuleux à l'article de la morale ! Nous ne voudrions pas être trop sévère, mais nous devons vous signaler des abus graves et trop communs. Ne voyez dans cet avertissement qu'un grand désir de notre part de vous mettre sur vos gardes et de vous prémunir contre les erreurs du jour.

D'abord, certains journaux, d'ailleurs bons et respectables, ne font pas une place convenable aux questions catholiques. Tout dévoués à la politique ils semblent ne prendre et ne vouloir faire prendre aucun intérêt aux choses de l'Eglise. Pour eux et pour leurs lecteurs, on dirait que le Pape, prisonnier au Vatican, est un étranger ; et que les intérêts religieux n'ont aucune importance. Catholiques, notre cœur bat avec les catholiques du monde et nous devons aimer à connaître tout ce qui les concerne. Le silence est parfois une faute ; le manque de discrétion en est une autre non moindre. Sous le prétexte de donner, comme des journaux impies ou simplement non-catholiques, le plus de nouvelles possibles, il arrive souvent, et trop souvent, que les journalistes reproduisent des dépêches à sensation des plus pernicieuses, ou bien encore présentent tout ce qui concerne les peuples ou les personnes catholiques sous un jour faux ou très-louche. D'autres, emportés par un zèle inquiet, s'avancent sans ou même contre l'ordre formel des chefs que Dieu leur a donnés pour guides, jusqu'aux avant-postes des questions les plus délicates et les plus brûlantes. Prenons-y garde, à leur contact, on perdrait facilement l'obéissance et le respect dus aux dignitaires ecclésiastiques, ou du moins, on sentirait diminuer en soi ces sentiments salutaires et obligatoires.

Le 15 octobre dernier, le Saint-Père disait, dans une allocution à des pèlerins français, que la première condition d'union et de concorde était la soumission et l'obéissance aux évêques. Pourquoi ne ferions-nous pas notre profit de cet avis paternel ? Pourquoi, surtout, les publicistes n'essaieraient-ils pas d'y conformer toujours leur conduite et leurs écrits ? C'est à Pierre et aux apôtres, et, en leurs

personnes, c'est au Pape et aux évêques que Notre-Seigneur a confié le soin de régir l'Eglise de Dieu. A eux de donner l'enseignement, à eux de régler la discipline, à eux enfin d'interpréter avec autorité les décisions de l'Eglise. Les journalistes devraient à jamais se le rappeler et y conformer leur manière d'agir. Alors, ils seraient plus prudents et ils ne s'exposeraient pas à compromettre les intérêts sacrés de la religion dans des querelles de parti ou de rivalité, et la politique elle-même s'en trouverait toujours plus libre et plus assurée. Qu'ils lisent et méditent l'Encyclique de Léon XIII aux évêques de la nation espagnole. Ils y trouveront la règle pleine de sagesse qui les guidera dans l'attaque de l'erreur et la défense des bons principes. Cette Encyclique devrait être publiée dans tous les journaux du pays.

Depuis quelque temps aussi, il s'est introduit dans nos journaux ou du moins, dans certains d'entre eux, une pratique contre laquelle Nous aimons à protester. Embarrassés pour trouver des feuilletons émouvants et qui leur amènent des abonnés, ils les empruntent, en grande partie, aux romans les plus à la mode. Nous Nous garderons bien de dire les meilleurs. Ils ne semblent pas se douter que cette littérature, même épurée, renferme en elle-même et porte avec elle un germe de mollesse et de volupté des plus délicates. Ces situations, aussi contraires à la nature qu'à la morale, engendrent une soif de jouissances qui mène le plus souvent aux plus mauvais livres et partant, au crime et au malheur. Que dire aussi de cette complaisance avec laquelle on relate les moindres détails d'une histoire scandaleuse, ou encore du ton léger que l'on prend en rapportant les faits les plus opposés à la morale chrétienne ! Evidemment Nous ne pouvons pas ne pas condamner cette conduite.

Nous condamnons aussi les feuilles qui prennent à tâche de vilipender les personnes ecclésiastiques et autres dignes de respect et d'égarés, les institutions religieuses et les œuvres les plus catholiques. Lâches et ingrats, ces écrivains voudraient, il semble, effacer d'un trait de plume tout ce que la cha-

rité, le zèle et l'héroïsme a produit de plus pur et de plus admirable. Aussi, non contents de s'en prendre aux vivants, ils attaquent même les morts, et l'histoire en leurs mains n'est plus qu'une série de faits scandaleux ou bizarres dont la vue est loin d'être faite pour améliorer les générations présentes. Avec quelle critique et quelle bonne foi procèdent-ils dans l'énumération complaisante qu'ils font de ces événements privés, ce n'est point notre but de l'examiner ici, mais certes, l'effet qu'ils obtiennent est entièrement délétère et mérite toute notre réprobation. A ces écrivains et à ceux qui les lisent, Nous rappellerons ces règles de la conversation chrétienne tracée par le grand Apôtre : *Que la fornication, et quelque impureté que ce soit, ou l'avarice, ne soit pas même nommée parmi vous, comme il convient à des saints ; ni discours deshonnêtes, ni folles paroles, ni bouffonneries, ce qui ne convient point* : Fornicatio autem, et omnis immunditia, aut avaritia, nec nominetur in vobis, sicut docet sanctos ; aut turpitudino aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet (Ephes. v, 3, 4.)

Rappelons-nous ces sages avertissements, N. T. C. F., inspirés par l'Esprit-Saint : ils sont propres à assurer non-seulement notre bonheur ici-bas, mais aussi et surtout notre félicité éternelle. Comment un catholique sincère pourrait-il prendre plaisir à écrire ou à lire ce que sa conscience réproouve ? Comment pourrait-il savourer sans honte des blasphèmes contre Jésus-Christ et son Eglise ?

IV

Ce que Nous venons de dire des journaux s'applique également à une foule de livres publiés de nos jours. La foi y est bafouée au nom d'une fausse science, et la morale y est insultée sans réserve aucune. Sous prétexte de peindre la nature, ils se livrent à tous les rêves de leur imagination, et souvent aussi ils font une anatomie des passions non moins que séduisante. Oh ! pères et mères de famille soyez vigilants ; ne laissez aucun de ces livres entrer dans votre maison, ils y apporteraient le déshonneur et la ruine. Permettez-Nous de vous

le rappeler, N. T. C. F., aucun livre ne devrait être lu dans votre maison sans que vous l'eussiez examiné vous-mêmes ou fait examiner par un homme sage et chrétien, sinon par un prêtre. Ce manque de prudence a déjà fait beaucoup de victimes.

En terminant N. T. C. F., Nous tenons à le répéter, ces observations ne visent point nos bons journaux dont personne plus que Nous n'apprécie le dévouement de leurs rédacteurs. Ceux-ci, en travaillant au bien du pays, travaillent pour Dieu et pour l'Eglise. Encouragez-les, aidez-les, Nous ajouterons même, payez fidèlement vos abonnements. Mais soyez sur vos gardes et ne laissez pas s'introduire près de vous ceux qui viennent sous la peau de brebis et qui ne sont au fond que des lions rugissants prêts à vous dévorer. Prenez garde l'un particulièrement à ne jamais vous abonner à ces journaux et à ces feuilletons qui ont été condamnés nommément par l'autorité ecclésiastique ; prenez garde à ne jamais les lire.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée, en un ou plusieurs fois, avec des explications convenables, au prône des églises ou chapelles paroissiales où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception et les suivants.

Donné à Ottawa, sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Secrétaire, le deuxième jour de février mil huit cent quatre vingt trois, en la fête de la Purification de la B. V. Marie,

† J. THOMAS, Ev. D'OTTAWA.

Par mandement,
J. SLOAN, Ptre,
Secrétaire.

— 000 —

PENSÉES.

L'Eglise et la société n'ont d'espérance que dans le Cœur de Jésus : c'est lui qui guérira tous les maux.

PIE IX.

Sans la piété, la science est vaine et dangereuse.

St BERNARD.

— 000 —

MANDEMENT

DE

Mgr E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVEQUE DE QUEBEC

SUR LES SOCIÉTÉS SECRÈTES

Elzéar-Alexandre Taschereau,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical.

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Personne d'entre vous, Nos Très Chers Frères, n'ignore que pour de très solides raisons, la sainte Eglise Catholique défend à ses enfants de s'enrôler dans les Sociétés Secrètes, soit que l'on y exige un serment, soit que l'on s'y contente d'une simple promesse.

La peine d'excommunication qu'encourt par le fait même celui qui viole cette défense, montre assez quelle importance l'Eglise y attache. L'expérience, disaient en 1868 les Pères du Quatrième Concile de Québec, prouve le danger qu'elles offrent pour la religion et pour la société. D'ailleurs le simple bon sens ne dit-il pas que la vérité et la justice ne redoutent point la lumière, et qu'une association dont le but serait honnête et avouable, ne s'envelopperait pas ainsi de mystères impénétrables ?

« Fermez donc l'oreille, dit le Souverain Pontife Léon XII, l'heureuse mémoire, fermez l'oreille aux paroles de ceux qui, pour vous attirer dans leurs assemblées, vous affirment qu'il ne s'y commet rien de contraire à la raison et à la religion. D'abord ce serment coupable que l'on prête même dans les grades inférieurs, suffit pour que vous compreniez qu'il est défendu d'entrer dans ces premiers grades et d'y

« rester. Ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume de confier ce qu'il y a de plus criminel et de plus compromettant à ceux qui sont dans les grades inférieurs, il est cependant manifeste que la force et l'audace de ces sociétés pernicieuses s'accroissent en raison du nombre et de l'accord de ceux qui en font partie. Ainsi ceux des rangs inférieurs doivent être considérés comme complices de tous les crimes qui s'y commettent. » (Lettre Apostolique de Léon XII, 13 mars 1826.)

Le même Quatrième Concile nous met en garde contre certaines autres sociétés, moins secrètes, il est vrai, mais encore trop dangereuses. « Sous prétexte de protéger les pauvres ouvriers contre les riches et les puissants qui voudraient les opprimer, les chefs et les propagateurs de ces sociétés cherchent à élever et à s'enrichir aux dépens de ces mêmes ouvriers souvent trop crédules. Ils font sonner bien haut les beaux noms *protection mutuelle et de charité* pour tenir leurs adeptes dans une agitation continuelle et fomenter des troubles, des désordres et des injustices... Croyez-le bien, N. T. C. F., concluent les Pères du Concile, lorsque vos pasteurs et vos confesseurs cherchent à vous détourner de ces sociétés, ils se montrent vos véritables et sincères amis ; vous seriez bien aveugles si vous méprisiez leurs avis pour prêter l'oreille à des étrangers, à des inconnus qui vous flattent pour vous dépouiller, et qui vous font de séduisantes promesses pour vous précipiter dans un abîme, d'où ils se gardent bien de vous aider à sortir. »

De cet enseignement de l'Eglise il résulte, N. T. C. F., comme première conséquence que c'est toujours une faute très grave que de s'enrôler dans les sociétés secrètes, proprement dites, connues sous le nom générique de franc-maçonnerie, quelque soit la dénomination particulière qui les distingue les unes des autres.

Cette première conséquence conduit à une autre sur laquelle je crois devoir appeler aujourd'hui votre attention et donner une règle précise et pratique pour mettre fin à l'aveuglement funeste dans lequel tombent un trop grand

nombre de personnes, qui ne réfléchissent pas assez sur les conséquences de leurs actes et de leurs paroles.

La théologie nous enseigne que le domage injustement causé à la réputation du prochain soit par calomnie, soit par médisance, est un péché mortel de sa nature, contre la charité et la justice (Gury, *de decalogo*, n. 446.) Elle nous dit encore que le jugement téméraire est une faute mortelle de sa nature contre la justice (n. 466.)

A l'égard d'un catholique l'accusation de franc-maçonnerie est certainement assez grave de sa nature pour être la matière d'une calomnie, ou d'une médisance ou d'un jugement téméraire grave. Les circonstances peuvent y ajouter un nouveau degré de malice, par exemple, s'il s'agit d'un prêtre, d'un grand vicaire, d'un évêque, d'un cardinal..... ou de la réputation d'une institution catholique.

Par le temps qui court, certains catholiques semblent avoir mis en oubli ces principes élémentaires de justice et de charité, dans leurs conversations et dans leurs écrits, en portant à la légère cette accusation de franc-maçonnerie contre des membres du clergé et contre des officiers publics. Sous le plus futile prétexte on soupçonne d'abord, puis on affirme et l'on jette aux quatre vents du ciel cette atroce accusation à laquelle on finit par croire fermement, parce qu'elle revient de cent côtés divers et souvent sous le couvert d'un secret hypocrite que l'on reçoit et que l'on communique sans le moindre remords.

La plus élémentaire bienséance, aussi bien que la charité et la justice, exigerait que les réclamations des victimes de ces calomnies fussent acceptées comme une justification suffisante; mais une fois entrés dans la voie de l'injustice et de la haine, les calomnieux ne voient dans ces protestations qu'un nouveau motif de croire à la vérité de leurs accusations.

Serait-on bien aise de se voir soi-même dénoncer de cette manière comme coupable de désobéissance à l'Eglise en matière aussi grave?

Si on n'a pas de preuve de ce qu'on soupçonne ou de ce qu'on a entendu dire, la charité et la jus-

tice exigent rigoureusement que l'on garde le silence. La calomnie et la médisance en matière grave tuent du même coup et celui qui la propage et celui qui la reçoit volontairement.

Avez-vous des preuves certaines à fournir? si vous comprenez tant soit peu votre devoir de chrétien ce n'est pas aux oreilles d'amis et de confidents impuissants à remédier au mal que vous ferez part de ce que vous savez, car ce serait une *médisance*, un péché grave de sa nature; mais après avoir consulté votre confesseur si vous avez quelque doute, allez donner vos informations et surtout vos preuves à l'autorité compétente.

Si par le temps qui court, ces deux règles élémentaires, de la justice et de la charité avaient été respectées, combien de fautes graves auraient été évitées! combien de consciences faussées par un zèle mal avisé pour la religion, seraient restées dans le droit chemin! combien de scandales et de discordes épargnés à la cause catholique!

Que les coupables examinent donc sérieusement s'ils n'auraient pas à réparer des dommages à la réputation et à la fortune peut-être de leur prochain?

Et afin que chacun comprenne bien son devoir sur ce grave sujet, nous déclarons cas réservé dans le diocèse de Québec, les fautes suivantes:

1. Répandre ou répéter de vive voix ou par écrit une accusation gratuite de franc-maçonnerie contre un catholique quelconque, même étranger au diocèse.

2. Faire connaître de vive voix ou par écrit à d'autres qu'à l'Ordinaire de l'accusé ou à son officier, cette accusation quand on la croit bien fondée. Il est entendu que le pénitent peut toujours consulter son confesseur.

Jusqu'à nouvel ordre ces deux cas réservés ne pourront être absous que par l'archevêque ou ses grands vicaires, ou par les prêtres à qui la faculté en aurait été spécifiquement donnée par des cas particuliers.

La réserve ayant pour effet direct de restreindre le pouvoir du confesseur, atteint même les pénitents qui l'ignorent.

Elle atteint aussi les fautes com-

mises avant la promulgation du présent mandement; toutefois jusqu'au 1 septembre prochain exclusivement, nous autorisons tous les confesseurs à en absoudre, mais non pas de celles qui seront commises après la promulgation.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où se fait l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-trois.

† E.-A. ARCH. DE QUÉBEC,

Par Monseigneur,
C.-A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

— 000 —

PRÉFECTURE APOSTOLIQUE

DI

GOLFE SAINT-LAURENT.

FRANÇOIS-XAVIER BOSSÉ,

par la grâce de Dieu et du Saint-Siège, Préfet Apostolique du Golfe Saint-Laurent,

A vos chers coopérateurs appartenant au Clergé séculier et régulier, ainsi qu'aux Fidèles de cette Préfecture Apostolique.

Salut et vœux en Notre-Seigneur.

De Rome, centre de la catholicité, le Chef Suprême de l'Eglise veille sur le monde. Dès que l'intérêt des âmes l'exige, il fait entendre sa voix infailible ou prodigue les témoignages irrécusables de sa paternelle sollicitude.

Vous-mêmes, Frères bien-aimés, isolés du reste du monde et comme perdus sur ces plages lointaines, vous occupez une place dans l'esprit et le cœur de ce premier Pasteur. Son oreille est penchée sur la Catholicité: et l'écho de vos soupirs est arrivé jusqu'à Lui.

Le vingt-neuf mai de la présente année sera une date à jamais mémorable dans les annales de notre vie. C'est en ce jour que, sur l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le Saint-Père a érigé en Préfecture Apostolique, à l'entrée de notre cher Canada, les lieux mêmes que vous habitez. Cette Préfecture s'étend de la rivière Portneuf au Blanc-Sablon, de l'extrémité nord du Labrador à la Rivière de la Grande Baleine dans la Baie d'Hudson, et renferme tout l'intérieur compris entre ces limites. Une population de pêcheurs venus des Îles de la Madeleine et des paroisses de la Rive Sud du Saint-Laurent habite cet immense territoire. Leur foi est connue au loin, leur dévouement et leur respect pour les ministres de Dieu leur font grandement honneur. Vers le Nord, on trouve des peuplades sauvages et les Esquimaux en presque totalité infidèles. La ressource unique est la pêche, ressource bien précaire et insaisissable, surtout en face de l'accroissement rapide de la population.

Toute la partie habitée, de Portneuf au Blanc-Sablon, appartenait, il est vrai, au Diocèse de Rimouski, mais l'éloignement, le manque de communications pendant la majeure partie de l'année l'empêchaient de pouvoir profiter complètement des talents administratifs de son digne Evêque. Vous déploriez ce triste état de chose, et bien des fois vous avez envié le bonheur de vos co-diocésains de la Rive Sud, heureux de jouir de la présence fréquente et des bénédictions directes de votre Pontife. Les missionnaires, de leur côté, isolés au milieu de mille soucis et embarras, ne pouvaient guère recevoir à temps les salutaires décisions réglant définitivement les cas difficiles qu'ils avaient à résoudre. Le cœur de votre illustre Evêque, Mgr de St-Germain de Rimouski, gémissait de ne pouvoir faire plus pour vous : il eût bien voulu êtreindre sur son cœur et réjouir de sa présence ses enfants de la côte Nord, mais des obstacles insurmontables l'en empêchaient. Sur ses instances pressantes et réitérées, secondées par les autres Evêques de la Province de Québec, une nouvelle organisation ecclésiastique fut demandée à la

Sacrée Congrégation de la Propagande, qui transmet avec approbation cette demande au Saint-Père. Et c'est le vingt-neuf Mai dernier que Sa Sainteté a daigné ériger la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent. *Habebitis autem hunc diem in monumentum.* (Exode, XII, 14).

Certes, le travail ne nous fera pas défaut : car il y a beaucoup à faire dans cette nouvelle Préfecture Apostolique. Des infidèles à évangéliser, des frères séparés à convertir, de pauvres missions qui n'ont pas même de chapelle à pourvoir de tout, des écoles à créer, la société de Tempérance à établir, des bibliothèques paroissiales à fonder, enfin des missionnaires à former. Tout cela coûtera beaucoup. Et cependant vos ressources sont bien restreintes. Heureux si nous avons que les œuvres à fonder : hélas, il faut pourvoir même à nos moyens d'existence !

Les infatigables Oblats seront notre avant-garde chez les sauvages du grand-Nord. Les ardeurs de leur zèle iront là-bas embrâser les âmes de l'amour de Dieu et faire fleurir la vertu au milieu de ces peuplades sauvages. Heureux si nous pouvions voir augmenter le nombre de ces ouvriers évangéliques !

Parmi nous, il y a des frères séparés de croyance. Prêchons-leur la vérité de notre Religion par la sainteté de notre vie, et nous les gagnerons ainsi à Dieu. Craignons qu'au jugement, Dieu ne nous montre notre vie imparfaite, vicieuse, scandaleuse peut-être, comme l'obstacle qui a détourné ces frères en Dieu d'entrer dans notre sainte Eglise. Soyons donc assez saints pour nous dire chaque jour sans rougir enfants de la Sainte Eglise Catholique.

Les Communautés Religieuses de Québec et de Montréal, ainsi que l'œuvre des Tabernacles de Ste Marie de la Beauce, ont promis de nous venir en aide. de nous fournir des ornements pour nos chapelles qui rappellent si bien l'étable de Bethléem. Pendant cet hiver, Dieu inspirera à de pieuses âmes de travailler pour nos tabernacles. Ah ! de grâce que le supplice de la nudité ne soit plus infligé à Jésus !

Nous nous occuperons tout spécialement de faire ouvrir des écoles partout où cela sera possible. Il vous faut l'instruction, pour votre avantage et votre consolation.

Nous voulons aussi voir la belle société de Tempérance florissante parmi vous tous. Hélas, faut-il donc constater tant de besoins urgents, et voir en même temps le démon de l'ivrognerie engloutir une partie de votre faible gain ! Pour se procurer un instant de plaisir brutal et désordonné, n'est-il pas honteux et atroce de condamner une pauvre femme, des chers petits enfants à la faim, à la nudité, à l'ignorance, aux souffrances de toutes sortes ? Aidez-nous donc, chers frères, aidez-nous à combattre ce vice funeste qui est une malédiction pour les familles et pour les Missions.

A ces causes, ayant invoqué humblement les lumières du ciel, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1^o Nous publions et promulguons par les présentes, pour que personne ne l'ignore, le Décret d'érection de la Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent, en date du 15 juin dernier, que Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de St-Germain de Rimouski vous a déjà fait connaître ;

2^o Nous déclarons que les Ordonnances Synodales et Episcopales, et les règles de discipline en vigueur dans l'Archidiocèse de Québec jusqu'en mai 1857, et dans le Diocèse de Rimouski depuis cette époque, sont en pleine vigueur dans notre Préfecture Apostolique du Golfe St-Laurent : nous voulons qu'elles y soient observées simplement jusqu'à modification ou révocation de notre part ou de celle de nos successeurs ;

3^o Pour témoigner notre reconnaissance à nos nombreux bienfaiteurs, chaque prêtre dira à la Sainte Messe, suivant les Rubriques, l'oraison *Pro devotis amicis*, et cela depuis la réception des présentes jusqu'au premier Janvier prochain.

4^o A l'issue de chaque Messe basse, on chantée, on continuera à dire trois *Ave Maria* et trois *Parce Domine* pour le Pape et l'Eglise. La quête du Denier de St-Pierre se fera aussi partout vers la St-Pierre, chaque année.

5^o Nous exhortons instamment les Fidèles de cette Préfecture à avoir la plus grande dévotion envers saint Joseph et sainte Anne. Leur intercession nous a déjà aplani bien des difficultés, renversé bien des obstacles, procuré bien des secours. Célébrons leurs fêtes avec la plus grande solennité, redoublons alors nos supplications et accompagnons-les de ferventes communions.

Sera notre présente Lettre lue au prône de toutes les paroisses et missions contenues dans notre Préfecture, le premier dimanche ou jour d'office où cela sera possible après sa réception.

Donné à Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre secrétaire, ce vingt-troisième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-deux.

F.-X. BOSSÉ,
L + S Préfet Apostolique
du Golfé St-Laurent.
JOS. DECHAMPLAIN, Prêtre,
Vice-Préfet, Secr.

—ooo—

Réflexion morale.

Tout le monde sait que le lierre ne s'élève qu'en rampant, qu'en grim pant le long des murs, des arbres et que, sans appui, il ne peut s'élever. Le rosier, au contraire, ne va pas bien haut, il est vrai : mais il grandit et se soutient sans secours. Ce petit arbuste, l'ornement de nos jardins, donne une leçon à tous vaniteux qui s'élèvent grâce aux secours, aux protections qu'on leur prête, et qui ont ensuite le sot orgueil de se moquer d'anciens camarades, d'anciens amis, dont le mérite, les efforts et le travail n'ont cependant pu les conduire qu'à de médiocres positions. A la vérité, les orgueilleux reçoivent souvent de dures leçons ; ils tombent parfois avec l'appui qui les soutenait. Imitez le rosier : élevez-vous par vous-même ; laissez faire les ambitieux : les gens les plus hauts placés sont fréquemment les plus malheureux.

B. S.

—ooo—

Foi et Patriotisme

L'EGLISE

DANS

LES TEMPS PRESENTS.

1^o *L'Eglise, dit-on, est ennemie de la civilisation et en arrête l'essor.*

2^o *L'Eglise est ennemie de la liberté.*

3^o *L'Eglise, par ses dogmes et ses pratiques, rétrécit l'esprit et abaisse le caractère.*

4^o *Enfin l'Eglise, par son empire nuit au bonheur des nations et des individus.*

Reprenons.

L'Eglise est, dit-on, ennemie de la civilisation : elle en arrête l'essor.

Et dans quel pays ose-t-on donc proférer un tel reproche ? Dans un pays où, pour le soutenir, il faudrait déchirer toutes les pages de l'histoire.

Qu'étaient donc les Gaules, et surtout les pays où nous sommes, avant l'apparition du christianisme ? D'épaisses forêts, des terres incultes, des marécages

Tout est changé ; et à qui le doit-on ?

Ne sont-ce pas les religieux, infatigables pionniers de l'Eglise et de la civilisation, dont la cognée a fait tomber les arbres séculaires, dont la pioche a brisé les rochers, dont la charrue a tracé les premiers sillons dans cette terre arrosée de leurs sueurs et par eux devenue fertile ?

Ce sont les enfants de l'Eglise qui, encourageant et exerçant eux-mêmes les arts et les métiers nécessaires à la vie, ont fait naître et développer cette grande industrie dont, maintenant, les produits merveilleux vous étonnent, répondent à tous les besoins de l'existence et embellissent notre demeure terrestre.

Ce sont les clercs qui, cultivant le sol, ont établi partout des écoles et des collèges, où les générations qui nous ont précédés ont puisé les

connaissances utiles et les éléments des sciences les plus élevées.

Ce sont eux qui, par la morale de l'Evangile, ont adouci les mœurs, développé les sentiments d'affection mutuelle et de dévouement porté souvent jusqu'à l'héroïsme.

Ces hôpitaux pour les malades, ces hospices pour les vieillards et les infirmes, ces asiles pour les orphelins et les aliénés, ces refuges pour le repentir où la femme tombée se relève et apprend une nouvelle vie, tous ces établissements que vous voyez autour de vous, attestant le désir de faire du bien aux hommes et de soulager leurs misères, ont été inspirés par l'Eglise et commencés par elle.

C'est donc elle, et nul autre, qui a été la fondatrice et la mère de la civilisation moderne. Les penseurs de notre temps l'ont reconnu.

"L'histoire de la civilisation," écrit Donoso Cortès, est l'histoire "du christianisme ; en écrivant "l'une on écrit l'autre."

"C'est l'Eglise, dit M. Guizot, "l'Eglise, avec ses institutions, ses "magistrats, son pouvoir, qui s'est "défendue vigoureusement contre "la dissolution intérieure, de l'em- "pire, contre la barbarie ; qui a "conquis les barbares, qui est "devenue le lien, le moyen, le "principe, de la civilisation entre "le monde romain et le monde "barbare... Si l'Eglise catholique "n'avait pas existé, le monde entier "aurait été livré à la pure force "matérielle."

J'ajoute que l'Eglise est le soutien de la civilisation.

A quelle condition pouvez-vous conserver les bienfaits de la civilisation et en jouir, sinon par le maintien de l'ordre et de l'harmonie dans le corps social ! Or, cet ordre dépend du respect et de l'obéissance aux lois. Et qui garantit ce respect et cette obéissance, sinon l'Eglise ?

"L'Eglise catholique, a dit encore "le protestant illustre que nous "avons cité, est la plus grande "école de respect qui ait paru sur "la terre."

Elle est donc aussi la plus grande école de civilisation ; et si elle venait à périr, si son action venait à défaillir, la civilisation périrait avec elle.

—ooo—

NOUS ESPÉRONS !...

Lecteur, lisez-vous l'Évangile?...
Pas souvent, peut-être ?

Eh bien ! prenez l'Évangile de Saint-Luc et lisez au dernier chapitre, l'histoire des deux pèlerins à qui Jésus ressuscité apparut sur la route d'Emmaüs.

Vous y lirez l'histoire de beaucoup, beaucoup de braves gens, peut-être la vôtre.

Ces pauvres disciples s'en allaient tristes, parlant de ce qui venait d'arriver.

Jésus se présente à eux, et ils ne le reconnaissent pas. Pour reconnaître Jésus il faut une foi complète et non une fois hésitante, découragée. Il ne faut pas dire : *Nous espérons !* mais : *Nous espérons contre toute espérance.*

Que de chrétiens, pendant ces dernières années, depuis l'invasion de Rome et la captivité du Pape, parlent et agissent comme les disciples d'Emmaüs.

Nous espérons que les choses changeraient, que la persécution contre les religieux serait de courte durée, et voici que tout va de mal en pis.

Et, découragés, ils se retirent tout tristes.

O stulti et tardi corde !..... O les cœurs insensés et froids ! qui n'ont pas encore compris que la vie de l'Église est enracinée dans le sacrifice, et qu'il faut que l'Église souffre comme Jésus pour sauver des âmes.

Mais il y a une ressource pour ces faibles, c'est la pratique de la charité. Les deux disciples, prenant Jésus pour un simple pèlerin, insistèrent pour qu'il s'arrêtât chez eux :

—Restez avec nous, car il se fait tard.

La pratique de la charité ouvre l'esprit aux choses surnaturelles, et donne cette intelligence que n'ont pas et ne peuvent pas avoir les égoïstes. Elle place les âmes dans la lumière nécessaire pour comprendre l'Écriture sainte, la parole inspirée de Dieu.—Et commençant par Moïse et tous les prophètes, il leur expliqua tous les passages qui se rapportaient à lui, dit l'Évangile.

Mais où la charité se consomme,

où l'œil de l'âme voit pleinement la vérité, c'est à la fraction du pain, c'est-à-dire à la communion.

Alors le découragement fait place à la confiance et à la joie. Et ceux qui, tout à l'heure, se retiraient pensifs et attristés, retournent en toute hâte à Jérusalem. Ils vont ajouter leur témoignage à celui des saintes femmes et des apôtres.

Un moment avant, il se faisait tard, et ils ne voulaient point laisser un voyageur sur la route : et à présent qu'ils sont éclairés de la lumière d'en haut, la nuit et les dangers du chemin ne les arrêtent plus, ils reprennent leur bâton de voyage et parcourent joyeusement les soixante stades qui les séparent de la ville sainte.

Il se fait tard, en effet, la nuit s'épaissit dans les intelligences, mais si le Seigneur est avec nous, nous verrons clair, et nous marcherons avec assurance vers la Cité des saints.

Ne disons pas : *nous espérons* ; mais *nous espérons*.

—ooo—

O France ! Recueille-toi !

Quelques dates memorables

Nous lisons dans le *Journal de Rome* :

Les événements qui se précipitent en France ont de graves conséquences pour l'avenir de l'Église, de l'Europe et de Rome. Nous devons à nos lecteurs de leur montrer le mouvement d'idées qui porte les meilleurs Français à une rupture définitive avec la Révolution et tous les expédients qui en sont issus.

M. le baron Tristan Lambert, l'un des plus fidèles entre les fidèles du prince impérial, comprit la leçon que Dieu donnait à la France par la sanglante épopée du Zululand. Le premier parmi cette légion d'impérialistes ralliés aujourd'hui à la monarchie légitime, il s'inclina devant l'ordre providentiel. Catholique admirable, prêt à tous les dévouements pour les saintes causes auxquelles il s'est voué, il a, sans renier aucune de ses affections,

porté toute son énergie au seul parti national qui demeure la ressource de la France.

Sous ce titre emprunté à Jeanne d'Arc : "Ouvrez les portes au roi de France," il publie un remarquable article où les desseins de la Providence sont indiqués avec une justesse étonnante :

"Visiblement, Dieu a rappelé ou écarté tous ceux qui, inconsciemment ou sciemment, faisaient obstacle à Henri V. Visiblement, Dieu a voulu circonscrire les solutions et placer la France entre l'alternative de la monarchie chrétienne et celle de la Révolution sociale et de la dynamite.

"En 1821, Napoléon Ier, qui, s'il avait vécu, aurait assurément régné de nouveau après les événements de 1830, meurt à cinquante-un ans, repentant et reconcilié avec l'Église.

"En 1831, Napoléon II, dont l'avenir était grand, meurt à vingt ans.

"En 1842, le duc d'Orléans, dont les qualités chevaleresques eussent sans doute affermi le trône de 1830, meurt à trente ans, victime d'un accident funeste et imprévu, mais cependant, comme Napoléon II, du reste, muni des sacrements par les soins de la sainte et pieuse Marie-Amélie.

"En 1851, Louis-Philippe termine sa vie par une fin des plus chrétiennes, et après avoir conseillé et recommandé la fusion à ses enfants.

"En 1873, Napoléon III, dont les chances de restauration étaient bien considérables alors s'éteint à son tour, aussi avec la grâce des sacrements.

"Le 5 août 1878, le comte de Paris se rend loyalement auprès du roi, et par un des actes les plus chrétiens, les plus utiles, les plus patriotiques de l'histoire, s'efface, lui et les siens, devant Henri V, et refait l'unité de la Maison de France.

"En 1877, M. Thiers, qui, après les élections d'octobre, fut certainement remonté au pouvoir, meurt tristement en quelques heures, frappé à l'improviste au milieu d'un repas.

"En 1879, le maréchal de MacMahon démissionne et renonce à la vie publique.

“ Le 1er juin 1879, éclate comme
 “ un coup de tonnerre la nouvelle
 “ de la mort du chrétien valeureux
 “ l'admirable prince impérial ; et le
 “ prince Jérôme adhère, une fois
 “ de plus, aux persécuteurs de
 “ l'Eglise et à la république.

“ 1883 voit tomber Gambetta, le
 “ vrai fondateur de la république,
 “ son incarnation, le seul qui, à un
 “ moment donné, pût recommencer
 “ les luttes du 16 mai, et grouper
 “ une partie de l'armée autour de
 “ la république, dans les catastro-
 “ phes anarchiques et finales qui
 “ ne tarderont guère.

“ Certains esprits timides, in-
 “ quiets, se croyant conservateurs,
 “ n'osant pas recourir hardiment
 “ au vrai salut, à celui qui seul est
 “ capable d'abattre définitivement
 “ la Révolution, parce que seul il
 “ ne lui a jamais rien concédé, et
 “ que son droit et son pouvoir ne
 “ viennent pas d'elle, avaient pensé
 “ à recommencer l'aventure desas-
 “ treuse du septennat, sur le nom
 “ vraiment glorieux du général
 “ Chanzy, plus familiarisé que
 “ Mac-Mahon aux choses politiques
 “ et qui, respectueux de la religion
 “ et détestant le désordre et la per-
 “ sécution, aurait peut-être rallié
 “ temporairement certains catholi-
 “ ques et les républicains modérés
 “ autour de lui. Et voici que le 5
 “ janvier, ce soldat, qui, lui, fut de
 “ sa personne le défenseur intrépide
 “ de la France dans les plus mau-
 “ vais jours, est aussi enlevé.

“ Que reste-t-il donc debout, de-
 “ vant l'anarchie et le socialisme
 “ qui grouillent en bas, et les répu-
 “ blicains en désarroi et divisés en
 “ cent partis ?

“ D'une part un vieillard de
 “ soixante-et-dix-sept ans, déjà frap-
 “ pé de plusieurs avertissements, et
 “ sans cesse menacé, et par l'âge et
 “ par la maladie.

“ De l'autre, Henri V, que Dieu
 “ nous a visiblement gardé comme
 “ un suprême refuge, autour duquel
 “ il a fait le vide, en rappelant à
 “ lui, suivant qu'ils étaient inno-
 “ cents, comme le prince impérial
 “ et d'autres ; ou en frappant, sui-
 “ vant qu'ils étaient coupables,
 “ successivement tous ses compé-
 “ tites.

“ Que reste-t-il à la France au-
 “ jourd'hui ?

HENRI V

“ le plus loyal, le plus honnête
 “ homme de l'Europe, celui qui ne
 “ se connaît pas d'ennemis, le plus
 “ chrétien d'entre les chrétiens, le
 “ plus Français des Français.

“ Le chef de la plus illustre, de
 “ la plus noble, de la plus ancienne
 “ maison du monde entier. Le
 “ descendant de Charlemagne, de
 “ Hugues - Capet, de Philippe-
 “ Auguste, de saint Louis, de Henri
 “ IV. Avec lui et derrière lui,
 “ vingt princes, le vrai sang de
 “ France, aimés, estimés de tous,
 “ connus de tous, qui tous ont servi
 “ déjà glorieusement la France, ou
 “ s'apprêtent à la servir.

“ La première partie du miracle,
 “ auquel nous croyons comme chré-
 “ tiens, auquel, nous rappelant ceux
 “ de Tolbiac et de Jeanne d'Arc,
 “ nous avons confiance comme
 “ Français, est donc déjà accomplie,
 “ Dieu ne tardera pas à accomplir
 “ la seconde, et à sauver définitive-
 “ ment la France, n'en doutons pas.

“ A la dernière grande fête célé-
 “ brée par l'Eglise, nous avons chan-
 “ té : *Noël au Christ, Dieu et Sau-
 “ veur.*

“ Prochainement, en y conviant
 “ tous les Français sans exception,
 “ nous répéterons avec allégresse,
 “ comme la France l'a fait pendant
 “ quinze cents ans : *Noël au roi
 “ libérateur.*

“ TRISTAN LAMBERT,
 “ Ancien député bonapartiste.”

— — — ooo — — —

! Pour l'Album des Familles :

NOTRE-DAME DU SAGUENAY.

I

Ces jours derniers, voulant con-
 “ templer à mon aise les beautés de
 “ notre nature, je prenais place à
 “ bord du vapeur, en route pour le
 “ bas du St Laurent. De tout côté,
 “ à droite et à gauche, se déroulaient
 “ des panoramas splendides ; mes
 “ yeux accoutumés pourtant à voir
 “ les vastes horizons du vieux-monde,
 “ ne pouvaient se lasser de regarder

et d'admirer les richesses incompa-
 “ rables dont le Créateur a doté la
 “ Nouvelle-France. Le vapeur avan-
 “ çait majestueusement en laissant
 “ derrière lui un large et profond
 “ sillon argenté.

Tout à coup, j'aperçus, dans le
 “ lointain, un petit point que le
 “ soleil dorait de ses feux. Je m'ap-
 “ prochai du capitaine et lui deman-
 “ dai la nature de cet objet.

— Ce point lumineux, me dit-il,
 “ que nous apercevons à vingt milles
 “ de distance est une statue de la Ste
 “ Vierge, qu'un vrai serviteur de
 “ Marie, M. C. N. Robitaille, de
 “ Québec, a érigée sur le sommet du
 “ Cap Trinité.

— Mais, répliquai-je, il faut que
 “ ce M. Robitaille soit bien riche
 “ et bien pieux pour avoir accompli
 “ une œuvre pareille ?

— Attendez ! M. Robitaille est
 “ plus pauvre que vous et moi, mais
 “ il possède cette foi robuste, ce cou-
 “ rage et cette persévérance qui dis-
 “ tinguent les serviteurs de Marie ;
 “ il est allé un matin soumettre son
 “ projet à Sa Grandeur Mgr Tasche-
 “ reau. Le vénérable archevêque,
 “ après l'avoir écouté, lui dit : à
 “ genoux, mon enfant ! je vous bénis
 “ et je prierai Dieu qu'il assure la
 “ réussite de votre noble entreprise.
 “ M. Robitaille se releva, et, le cœur
 “ plein de confiance, il alla de porte
 “ en porte demander une obole en
 “ faveur de son cher monument. Les
 “ uns l'accueillirent avec la raillerie
 “ sur les lèvres, les autres lui don-
 “ nèrent quelques sous, d'autres enfin,
 “ à l'âme plus généreuse, laissèrent
 “ tomber dans sa bourse plusieurs
 “ belles pièces d'or.

Bref, au bout de 10 mois, après
 “ avoir essuyé affront sur affront,
 “ humiliation sur humiliation, ce
 “ catholique avait la satisfaction de
 “ contempler sa belle statue sur le
 “ Cap Trinité ?

Qu'on ose dire maintenant qu'avec
 “ la foi, le travail et la persévérance,
 “ on ne vaine pas l'or et le sar-
 “ casme ... Oui, ajouta ce brave capi-
 “ taine en regardant la statue que
 “ nos yeux distinguaient alors par-
 “ faitement : c'est bien le cas de
 “ répéter cette devise : *Labor impro-
 “ bus omnia vincit !*

En entendant parler ce vieux
 “ loup de mer, ce prototype du catho-
 “ lique canadien, je sentais des lar-
 “ mes couler lentement sur mes joues.

Je pleurais sur l'indifférence que manifestent certains hommes à l'égard d'œuvres éminemment chrétiennes ; je pleurais en songeant à la douleur amère que devait éprouver M. Robitaille lorsque les insensés l'accablaient de mépris, lui fermaient la porte au nez et lui criaient avec dépit : "vous savez bien que cette entreprise est ridicule entre vos mains !" Aujourd'hui M. Robitaille, en montrant à ses détracteurs son monument, peut leur répondre, : faites-en autant !

II

Nous approchions du superbe Cap Trinité. Le soleil, en ce moment, couvrait la statue d'un manteau de rayons. Que de grandeur et de poésie renfermait ce tableau ! La reine du ciel avait l'air de vouloir nous bénir. Aussi, comme mus par une force surnaturelle, presque tous les passagers tombèrent à genoux pour demander à Marie les grâces dont ils avaient besoin. Chose étonnante ! il y avait au nombre des passagers deux protestants qui se décoiffèrent et mirent un genou en terre devant la statue.

Le vapeur s'était arrêté un instant vis-à-vis le Cap Trinité, reprit sa marche rapide. J'abordai de nouveau le capitaine et lui demandai, comme faveur, de bien vouloir remettre de ma part à M. Robitaille la somme de \$25.00.

—Avec plaisir, me répondit-il ; M. Robitaille a l'intention de faire exécuter de belles inscriptions en lettres brillantes. Le voyageur pourra lire au-dessus de la tête de la statue : "Je suis l'Immaculée-Conception," au pied : "Notre-Dame du Saguenay," et vers le milieu du cap : "AVE MARIS STELLA !" Dans ce but il a publié un joli recueil de prières, intitulé : *l'Annuaire de Marie*. Ce livre est approuvé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque, et j'ai lieu d'espérer que tous ceux qui sentent battre dans leur poitrine un cœur catholique, se feront un devoir d'acheter ce livre.

"—Je n'ai aucun doute, repris-je, que l'auteur réussira à en écouter des centaines et des centaines d'exemplaires. Lorsque vous le verrez, priez-le donc de m'en adresser une demi-douzaine ?

Voici comment je me résume : de toutes les belles choses qu'il m'a été donné de voir depuis Québec jusqu'à St Alphonse, je n'ai rien vu qui soit comparable au Cap Trinité, rien qui soit imposant comme la magnifique statue qui le surmonte, et que le touriste invoque sous le nom de : "Notre-Dame du Saguenay."

J. B. C.

Québec, juin 1883.

La toilette d'une chrétienne.

Sous ce titre on adresse à un journal français l'article suivant plein d'excellentes vérités :

L'éclat ne dépend pas
d'une riche toilette.
MAD. GIGARDIN.

AVIS AUX JEUNES FILLES

Mesdames vous mettez :

Le chaperon de la *Force*,
Le manteau du *Courage*,
La tunique de la *Simplicité*,
Le voile de l'*Humilité*.
La colerette de la *Modestie*,
Les manchettes de la *Pureté*.
La cravate du *Dévouement*,
La ceinture de la *Piété*,
Les gants de la *Douceur*,
Les chaussures du *Zèle*,
Le bracelet de l'*Abnégation*.
L'anneau de la *Fidélité*,
Les bijoux de la *Patience*,
L'éventail de l'*Amabilité*.
L'ombrelle de la *Charité*,
La bourse de l'*Aumône*,
Le livre des *Saintes Pratiques*,
Le bouquet des *Bonnes Résolutions*.

Et ainsi parées, chrétiennes, mes sœurs, vous n'aurez point à redouter des ans l'irréparable outrage ; vous serez toujours belles et les plus aimées des épouses, des mères et des sœurs.

UNE FEMME DU MONDE.

— 000 —

PENSÉES.

On abuse quelquefois du malheur d'un homme pour attaquer sa probité.

DUCLOS.

La plus douce consolation d'un homme affligé, c'est la pensée de son innocence.

BOSSUET.

Histoire.

[Pour l'Album des Familles]

QUESTIONS HERALDIQUES

RESOUDRE.

M. le comte Joseph Nasalli, de Pise, nous prie d'insérer ce qui suit :

Deux ouvrages héraldiques (1) mentionnent, sur la foi de Pierre-François Charlevoix, le décret du Roi Catholique qui confère et détermine les armoiries de Christophe Colomb.

Charlevoix les blasonne ainsi :

"Elles sont, au premier de Castille, etc., et au-dessous les armes des Colombo de Plaisance."

Dans l'ouvrage de Paullet on voit le dessin complet de ces armoiries : l'écu des Colombo de Plaisance y figure, d'or à la bande d'azur et au chef de sinople.

Maintenant, ajoute M. le comte Nasalli, je pose les trois questions suivantes aux érudits et aux héraldistes.

1o Le décret cité par Charlevoix est-il authentique ?

2o Son authenticité admise et prouvée, est-il probable que le roi d'Espagne, en octroyant des armoiries à l'homme qui lui donna un monde, y ajoutât celles d'une famille de Plaisance, si Colomb n'eût pas, en effet, appartenu à cette famille ?

3o N'est-il pas à présumer que Christophe Colomb, même, ait indiqué ces armes comme les siennes, et révélé par conséquent d'une manière absolue et presque officielle la maison dont il était issu, et partant sa patrie d'origine ?

Les colonnes de l'Album des Familles, —ajouterons-nous, à notre tour, —sont ouvertes à la discus-

(1) Histoire de Blason—EYSENHACH.—page 366, Tours—1818.
Nouveau Manuel, etc.—JULES PAULET, pages 36 et 37.

sion, qui ne peut manquer d'être intéressante.

Jusqu'à présent aucun des nombreux partisans de l'origine plaisantine du célèbre navigateur ne s'appuya sur le dit document héraldique que, croyons-nous, M. le comte Nasalli a le premier fait connaître en Italie.

— o —

La véritable date de la Passion de Notre Seigneur.

On sait que l'ère chrétienne dont nous faisons usage et qui a été fixée au 6^e siècle par Denys-le-Petit, ne concorde pas avec la réalité, et que c'est à tort qu'elle donne l'an 754 de Rome comme la date de la naissance du Christ.

Les chronologistes constatent tous que la Nativité doit être antérieure à 754 de Rome.

Ces jours derniers un savant archéologue allemand, professeur à l'université de Munich Sattler, est venu trancher définitivement la question à l'aide de quelques médailles d'Hérode Antipas auxquelles on avait jusqu'ici pas fait suffisamment attention.

Ces pièces, en nous fournissant le nombre exact des années durant lesquelles ce tétrarque, le même qui fit décapiter Saint-Jean-Baptiste, gouverna la Galilée, nous donnent implicitement la date également très controversée de la mort de son père, Hérode le Grand, et qui se trouve ainsi fixée à l'an 750 de Rome.

Le Christ a dû naître à la fin de 749, c'est-à-dire cinq ans avant la date que suppose l'ère chrétienne commune. Ce résultat des recherches de M. Sattler concorde parfaitement avec les dates mentionnées par l'Évangile, par exemple celle du recensement ordonné par Auguste en 746, mais qui ne fut exécuté en réalité en Judée qu'en 749.

Ainsi, le Christ avait bien, comme le dit saint Luc, une trentaine d'années, lorsque tout à la fin de l'an 780 de Rome, c'est-à-dire, d'après les Évangiles, la quinzième année de Tibère, et la quarante-sixième après la reconstruction du temple par Hérode, il commença sa prédication.

En conséquence, c'est en l'an 783 de Rome, l'an 30 de notre ère, veille de la Pâque juive, c'est-à-dire le vendredi, 7 avril, que le Christ a donné sa vie pour le salut de l'humanité.

— 000 —

Collaboration

[Pour l'Album des Familles.]

L'ORDRE SACRÉ ET MILITAIRE

DU

Saint-Sépulcre

Il y a quinze mois (le 3 avril 1882), Mgr Fabre, évêque de Montréal, en vertu d'un bref du Révérendissime Vincent Baccos, Patriarche de Jérusalem et Grand-Maître de l'Ordre sacré et militaire du Saint-Sépulcre, en date du 27 juin 1881, transmettait à M. L. A. Huguet-Latour, de Montréal, le diplôme qui l'instituait le représentant, en Canada, de l'excellentissime Patriarche de Jérusalem et de l'Ordre sacré et militaire du Saint-Sépulcre, en même temps qu'il devenait Chevalier de cet Ordre.

Le même jour, trois autres citoyens, MM. U. E. Archambault, principal de l'Académie commerciale catholique de Montréal; Ed. Murphy, président de la Banque d'Épargne de la cité de Montréal, et Pierre Paul Ernest Smith, président du conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul du Canada, résidant à Québec, furent également décorés du titre honorable de Chevalier du susdit Ordre.

Plus tard furent également décorés Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, M. E. L. de Bellefeuille, de Montréal, de l'Ordre des Commandeurs, et tout dernièrement M. F. R. E. Campeau, d'Ottawa, fonctionnaire public, comme Chevalier.

I

L'origine de l'Ordre du Saint-Sépulcre se perd dans la nuit des

temps. Dans les monuments qui retracent les hauts faits des anciens Chevaliers, nous voyons que le très glorieux Charlemagne, empereur; Louis VI; Philippe le Sage; Saint-Louis IX; Philippe, roi d'Espagne, et autres Ducs et Princes animés d'un grand zèle pour la foi catholique, et ses plus vaillants défenseurs, ont institué à diverses époques de courageux chevaliers, soumis à certaines règles, dans le but de garder et de défendre contre les attaques des infidèles la ville de Jérusalem et le Sépulcre de Notre-Seigneur Jésus-Christ ressuscité.

La dignité de ses valeureux soldats brilla surtout avec éclat, alors que, au temps où les princes chrétiens faisaient des expéditions contre les infidèles, le célèbre Godefroi de Bouillon, à la tête d'une nombreuse armée de croisés, réunis sous les auspices du Pape Urbain II, remporta, avec le secours de Dieu, la victoire sur une multitude innombrable d'ennemis; Jérusalem ayant été prise il en fut solennellement proclamé roi, d'un consentement unanime. Et afin que le tombeau de notre Divin Sauveur fut dignement gardé il est rapporté qu'il créa dès lors parmi ses plus nobles compagnes des défenseurs du Saint-Sépulcre portant des croix rouges sculptées sur un écu à fond d'argent; plus tard le pieux Beaudoin constitua le Patriarche de Jérusalem Grand Maître et Chef de cet Ordre de chevalerie. Mais hélas, Jérusalem étant de nouveau tombée entre les mains des infidèles, et son Pasteur ayant été forcé de prendre le chemin de l'exil avec le drapeau confié à ses soins, la maîtresse des nations redevint veuve de son époux, et l'ordre du Saint-Sépulcre lui-même sembla menacer ruine, jusqu'à ce que les Papes, depuis Alexandre VI jusqu'à Benoit XIV, missent tout en œuvre pour en rétablir le souvenir, et pour augmenter la dévotion des fidèles envers le Saint-Sépulcre et pour exciter dans leurs cœurs l'amour pour les saints lieux, ils renouvelèrent les statuts généraux de l'Ordre, et accordèrent que tant que le Patriarche serait forcé de vivre en dehors de son siège, des Chevaliers du Saint-Sépulcre pourraient être créés et institués par le gardien du

Mont Sion et le Custode de la Famille Franciscaine (du Séraphique Saint-François), dans la terre sainte. Mais il fut décrété que, lorsque le Patriarche de Jérusalem serait rétabli sur son siège, ce serait à lui qu'appartiendrait de nouveau, comme dans les temps passés, par concession apostolique, cette institution et création des Chevalier du Saint-Sépulcre.

II

Pie IX, d'heureuse mémoire, ayant rétabli cette Eglise Patriarcale de Jérusalem, pour relever de plus en plus la dignité de cet Ordre, et afin que les chrétiens fussent animés d'un saint zèle pour défendre et étendre la religion catholique dans la terre sainte, et afin que leur dévouement eût une récompense proportionnée à son mérite, par autorité apostolique et par ses lettres apostoliques *Cum multa*, données sous forme de bref, le 29 janvier 1858, après avoir renouvelé les statuts généraux de l'Ordre, constitua qu'il y aurait à l'avenir trois classes de chevaliers, déterminant pour chacune les insignes et la forme des habits qui devaient être portés par ses membres.

La décoration consiste en la croix dite de Godefroy de Bouillon, formée de cinq croix en or émaillées de rouge sang. La croix du milieu, à l'exclusion des autres quatre collatérales, doit être potencée. Elle ne doit être surmontée d'aucune couronne en mémoire du pieux Godefroy de Bouillon qui refusa de porter la couronne royale là où la tête du Sauveur avait été ceinte de la couronne d'épines; le ruban qui supporte sera de soie moirée exclusivement noire.

Les chevaliers de la 1ère classe, ou grand'croix, auxquels seuls est accordé l'usage de la plaque d'argent, ornée des insignes de l'Ordre. Ils portent ces insignes, c'est-à-dire la croix de Godefroy de Bouillon, suspendue à une grande bande de soie noire moirée et mise en écharpe de l'épaule droite au flanc gauche. Le premier grade, ou la grand'croix, ne peut être conférée qu'aux personnages de premier rang, aux Princes, tant ecclésiastiques que séculiers, aux ministres,

ambassadeurs, évêques, généraux d'armée, et à tous ceux qui se trouveraient déjà honorés d'une pareille décoration dans un autre Ordre.

Les chevaliers de 2e classe, ou Commandeurs, portent la croix suspendue en sautoir par un ruban de moindre dimension.

Les simples chevaliers la portent en format plus petit et suspendue à la boutonnière, comme les chevaliers des autres Ordres.

L'uniforme est commun aux trois classes, quant à la forme et à la couleur, drap blanc avec cuirasse, collet, parements noirs, plus ou moins ornés selon le grade de chacun.

Les conditions requises par les Statuts Pontificaux pour obtenir la croix du Saint-Sépulcre sont :

1o. Profession et pratique de la religion catholique jointe à une conduite honorable et irrépréhensible.

2o. Noblesse de naissance ou au moins une position sociale telle qu'on puisse vivre *more nobilitum*.

3o. Importance de mérites personnels acquis par des services rendus à la religion surtout en Terre Sainte.

Tout Chevalier, lorsqu'il est admis dans l'Ordre, doit verser dans le trésor de cet Ordre une offrande, exclusivement destinée au maintien du Patriarcat, de ses missions et de toutes les œuvres confiées à son administration.

III

La dernière décoration de l'Ordre qui a été octroyée en Canada, est celle de M. Campeau, d'Ottawa.

Le représentant en Canada du Patriarche de Jérusalem, M. L. A. Huguet-Latour, de Montréal, ayant appris combien le zèle et le dévouement de M. Campeau étaient acquis à toutes les causes recommandables, a dû sans doute le recommander au Patriarche de Jérusalem, lequel, au nom et sous l'autorité du Saint-Père, Léon XIII, pape actuellement régnant, a jugé utile de conférer cette haute distinction à ce citoyen zélé, comme devant être une récompense digne du dévouement de ce vaillant apôtre de toutes les causes de mérites.

Cette investiture fut l'occasion d'une bien agréable réunion des

amis du récipiendaire. La cérémonie officielle de la décoration fut courte, et ce fut le R. P. Pallier, curé d'office de l'église St-Joseph d'Ottawa, qui fit la présentation du diplôme et de la croix, le tout accompagné de remarques et félicitations très gracieuses, auxquels sentiments M. Campeau sut répondre avec bonheur et avec une très vive émotion. Ainsi se terminait la première partie de la soirée.

Puis, ensuite, il y eût chant en chœur, musique, souper, santés et nombreux discours, où l'entrain et la gaieté ne firent point défaut.

UN CONVIVE

—000—

NOCES D'OR !

Collège de l'Assomption.

Les anciens élèves du collège de l'Assomption se sont réunis, le 10 juin dernier, pour célébrer le 50e anniversaire de la fondation de cette belle et florissante institution.

Les messieurs du Collège n'ont rien épargné pour recevoir dignement leurs hôtes, et la fête a été imposante et remplie des plus heureux souvenirs.

M. Z. Myrand, de Saint-Antoine, a été l'interprète de ses confrères qui, comme lui, avaient vu s'écouler de si beaux jours dans cette sainte maison, en laissant s'échapper de son cœur cette poétique exclamation :

Salut ! Clocher béni de mon ancien Collège,
Asile où j'ai coulé des jours de vrai bonheur,
Ton horizon éveille en moi le doux cortège
Des souvenirs du cœur.

C'est bien lui que je vois à l'ombre du bocage :
Je reconnais ses murs et ses nobles contours :
Il se dresse là-bas, dominant le village
Et tous les alentours.

Voyez-vous ces gazons, ces tapis de verdure
Où l'on allait chomer en groupes tapageurs ?
Voyez-vous ce méandre où la belle nature
Étalait ses splendeurs ?

Salut ! sainte Chapelle, ô pieux sanctuaire :
Ta voûte a retenti de nos tendres accents :
Et tu vis de nos cœurs la suave prière
Monter comme un encens.

Je vous revois, enfin, bercé de ma jeunesse,
Sentiers que j'ai foulés, délicieux séjour !
Mon âme, à cet aspect, tressaillant d'allégresse,
Exhale un chant d'amour !

Convent du sacré-Cœur.

A quelques lieues de là, au Sault-au-Récollet, une autre grande fête se célébrait, étant le 40^e anniversaire de la fondation du Convent du Sacré-Cœur, et toutes les dames et demoiselles qui avaient été élèves de l'institution s'y trouvaient réunies.

Le salon de réception était décoré avec goût, et à l'entrée du parterre on y voyait apparaître une statue de la Vierge Marie, entourée d'une banderole sur laquelle on lisait cette sublime sentence : *Venez tous à moi !* Les arbres environnants étaient ornés de guirlandes de feuilles dorées. Le portique principal de l'*Alma Mater* était décoré de drapeaux et oriflammes, et une superbe corbeille de fleurs était suspendue au centre, ce qui donnait un air de fête tout à fait grandiose.

Une des dames, parmi les anciennes élèves, fut chargée d'interpréter les sentiments de tous, laquelle eût le don de faire vibrer avec succès les multiples cordes du cœur.

S'adressant aux Religieuses, elle leur dit :

« L'heureuse pensée qui nous réunies en ce jour a trouvé un écho dans tous les cœurs. Toutes, nous avons été joyeuses de venir contribuer par notre présence à l'éclat de cet heureux anniversaire, auquel ont été conviées toutes les enfants de la grande famille du Sacré-Cœur ; anniversaire qui est tout à la fois la fête du passé, du présent et de l'avenir. »

La fête se termina à la chapelle comme elle avait commencé, et l'officiant donna au nom du Saint Père la bénédiction papale que Madame la Supérieure avait sollicitée et obtenue de Rome pour toutes les personnes présentes à la fête du 40^e anniversaire de la maison du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet.

En souvenir de cette fête, il fut distribué aux invités une très jolie carte.

--- ooo ---

PENSÉE.

Que vaut la science sans la vertu. C'est dans la méditation de la vie que s'acquiert la véritable science.

S. THOMAS.

Nécrologie**M^{gr} F. N. BLANCHET,****Archevêque d'Orégon.**

Nous avons appris, il y a quinze jours, la pénible nouvelle de la mort de Mgr François-Norbert Blanchet, archevêque d'Orégon.

Le vénérable archevêque est né le 3 septembre 1795 à St-François, comté de Montmagny, du mariage de Pierre Blanchet et de Rose Blanchet. Fait remarquable, c'est que le premier missionnaire et archevêque de l'Orégon, est le descendant en ligne directe, du premier colon de Québec, Louis Hébert.

M. Blanchet fut ordonné prêtre le 18 juillet 1819. Les années suivantes il fit la mission de Richibouctou.

En 1828, il fut nommé curé de la paroisse de Soulanges. Le 3 mai 1838, nommé Vicaire-Général, il laissait Montréal avec M. Modeste Demers, jeune prêtre canadien-français, et qui plus tard devint évêque de Vancouver, pour aller fonder les missions de la Colombie, au-delà des Montagnes Rocheuses.

Le pape Grégoire XIV ayant érigé la mission de l'Orégon en vicariat apostolique, nomma, le 1^{er} décembre 1843, Mgr Blanchet évêque de Philadelphie et de Drasa *in partibus* et vicaire apostolique de l'Orégon. Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale de Montréal, le 25 juillet 1845 par Mgr Bourget, assisté de Mgr Gaullin, évêque de Kingston, et de Mgr Turgeon, évêque de Sydime.

Pendant le voyage qu'il fit à Rome après sa consécration, le territoire de l'Orégon fut érigé en province ecclésiastique, et Mgr Blanchet fut nommé archevêque d'Orégon-City. Après une absence de près de trois ans, il rentra dans son diocèse le 15 août 1847.

Il se rendit en octobre 1866, au concile national de Baltimore, et cette même année, il fit une visite au Canada.

Ce fut des mains de Sa Grandeur Mgr Blanchet, qu'un jeune lévite, qui se destinait aux missions lointaines de l'Orégon, M. Prudent Cazeau, reçut, à St-Pierre, sa paroisse natale, la consécration sacerdotale. M. l'abbé Cazeau, renonça plus tard à cette vie de missionnaire pour entrer dans la compagnie de Jésus, dont il fait l'honneur.

Mgr Blanchet, a dû, à cause de son grand âge, remettre entre de plus jeunes mains, la charge toujours ardue d'un épiscopat aussi rempli de difficultés que celui de l'Orégon. Dans un pays où les ouvriers manquent souvent à la vigne du Seigneur, on ne doit pas s'étonner de voir le véritable chef de tout un territoire se dépenser en travaux apostoliques, comme le plus jeune vicaire. Aussi que de courses à travers un pays presque inconnu, que de labeurs sans nombre, pour évangéliser les sauvages et entretenir les catholiques dans les droits sentiers ! Mgr Blanchet a consacré près de quarante années de sa vie à cette sublime mission, et en dépit de toutes les difficultés et les fatigues, il a pu atteindre l'âge fort avancé de quatre vingt huit ans.

Sa mémoire sera tenue en grande vénération parmi nous, comme parmi ses diocésains, car il fut une des plus grandes figures de l'épiscopat canadien-français. Il appartenait aussi à une de ces familles respectables et respectées qui de tous temps ont fourni au Canada des hommes de la plus haute distinction. Mgr Augustin Magloire Blanchet, ancien évêque de Walla-Walla, était le frère du vénérable défunt.

I

Dans sa lettre pastorale d'adieu, en 1881, Mgr Blanchet s'exprimait comme suit :

« Nous n'avons pas besoin de vous dire, très chers frères, avec quel respect et déférence les enfants obéissants reçoivent les dernières instructions de leur père mourant ; les saintes Ecritures nous donnent la plus touchante description des dernières bénédictions données par les saints Patriarches à leurs fils en pleurs. Nous demandons pareillement votre sé-

rieuse considération et respectueuse attention pendant que nous vous donnerons nos derniers conseils et notre dernière bénédiction, avant de nous retirer de l'administration de notre diocèse.....

"Quand nous vous avons annoncé, par la lettre du 14 avril 1879, la nomination du Très Révérend Charles John Seighers, comme notre coadjuteur, avec droit de succession au trône archiepiscopal, nous nous attendions à recevoir bientôt notre décharge, que nous avions demandée de l'année 1876, et à abandonner la direction de l'archidiocèse à notre digne successeur, mais nos demandes répétées d'être délivré du fardeau de l'administration épiscopale n'ont pas reçu de réponse favorable.

"Ce ne fut que le douzième jour de décembre 1880, que Notre Saint Père a consenti à accéder à notre demande, en acceptant notre démission que nous avions offerte spontanément en 1876, et en nous libérant de nos obligations que nous avions vis-à-vis l'église archiepiscopale de la ville d'Orégon. A la demande et suivant les conseils de notre honoré coadjuteur, nous avons continué à administrer notre diocèse afin de régler certaines questions importantes qui demandaient notre attention immédiate; mais aujourd'hui nous venons nous conformer à la lettre du Cardinal-Préfet de la Propagande, qui nous est parvenu le 25 de janvier dernier.

"Après soixante deux années de prêtrise, quarante trois années de travaux pénibles sur ces côtes, trente six années d'épiscopat, dont trente cinq passées à la tête de cette province ecclésiastique, nous pouvons dire avec l'apôtre Saint-Paul: Le temps de mon départ est proche. "J'ai fini ma course." (11 Tim. IV, 6, 7). "Permettez, maintenant Seigneur, que votre serviteur s'en retourne en paix, car mes yeux ont vu vos œuvres étonnantes de salut." (Luc II, 29, 30, 31).

"Nous sommes venus dans ce pays en l'année 1838, accompagné du premier évêque de l'île Vancouver, le défunt Modeste Demers, pour y prêcher pour la première fois le véritable évangile; et là où alors nous ne voyions que "les

ténèbres et les ombres de la mort," nous avons maintenant des diocèses et des vicariats florissants, des missions prospères, un clergé zélé, des paroisses ferventes et un peuple catholique, duquel nous espérons de grands travaux et de nobles actes."

II

Après avoir donné de salutaires conseils aux familles, que l'*Album* a publié dans le temps, il s'adresse au clergé comme suit:

"A vous, nous vous disons, vénérable frères dans le clergé, ministres de Dieu, dispensateurs de ses mystères, et nos compagnons de travail dans la vigne du Seigneur, que la récompense de vos travaux n'est pas avec les hommes mais avec Dieu: attendez l'arrivée du maître de la vigne, alors que le Pasteur et évêque des âmes accordera une éternelle récompense à votre zèle et à votre persévérance...

"Prêchez la parole du Seigneur, au moins le dimanche; élevez quelquefois la voix contre les mariages mixtes; prévenez le peuple contre les dangers des bals, principalement des dances vives, et encore davantage de ces soirées où les masques et autres déguisements sont si contraires à la modestie chrétienne."

III

Passant aux communautés religieuses, il dit:

"Nous sommes rempli du plus profond respect pour ces saintes vierges, qui dans les différentes parties de cette province ecclésiastique, ont, suivant le conseil de Saint Paul, choisi la meilleure part, afin qu'elles soient saintes corporellement et spirituellement (I Cor. XII 7). "Elles servent Dieu avec un cœur non partagé et, comme Marie, s'assoient aux pieds de Jésus en contemplation dévote; ou bien comme Marthe, se révoient au service de leur prochain, enseignant la jeunesse, secourant le vieil âge, soignant les malades, ou calmant les remords et encourageant l'espérance chez le pénitent. On peut leur appliquer les paroles du prophète: Je leur donnerai dans ma maison et en dedans de mes murs, une place

et un nom meilleurs qu'aux enfants de la maison. (Is. IV. 5). De ces vierges il est aussi écrit: "Elles suivent l'Agneau partout où il va (Apoc. XIV); et encore: "Nul autre ne peut chanter le cantique de ces cent quarante quatre mille: car ils sont vierges." (Apoc. XIV, 3, 4)."

IV

Aux laïques, il les exhorte en ces termes:

--Et vous, bien chers frères laïques, notre joie et notre couronne, acceptez aussi nos paroles d'amour et d'avertissement. Nous connaissons votre foi et nous gardons un doux souvenir de la ferveur qu'un si grand nombre d'entre vous avez montrée. Mais au dessus du don de la Foi, pour lequel vous devez remercier Dieu, vous devez assurer votre vocation par de bonnes œuvres; vous devez coopérer avec nous en prêchant et répandant l'évangile du Christ; vous devez réfuter les calomnies qu'on lance si souvent contre votre mère l'Eglise; vous devez tous agir ainsi, non pas tant en paroles qu'en actions, par vos bons exemples et votre conduite sainte; "afin que bien qu'ils puissent parler contre vous comme des gens malfaisants, ils soient portés à glorifier Dieu au jour de sa visite, par les bonnes œuvres qu'ils auront vues en vous [Pet. II, 12.] Soyez respectueux envers le clergé, et écoutez avec docilité ses enseignements. Obéissez non seulement aux lois de Dieu et aux maximes du Christ, mais aussi comme de vrais catholiques aux préceptes de l'Eglise, en sanctifiant le dimanche et les fêtes, en observant les jours de jeûne et d'abstinence, en s'éloignant des sociétés condamnées par les autorités ecclésiastiques. Soyez tous d'un même esprit, aimez-vous tous les uns les autres, imitez la charité des premiers chrétiens "qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme" [Actes IV, 32.]

V

"A l'âge de quatre-vingt-six ans, nous apercevons que nous sommes devenu comme un vêtement usé (Ps. CI, 27) et que notre vie approche de sa fin, [Is. XXVIII, 12] que le temps est arrivé de nous retirer

dans un lieu de repos et de solitude afin de " repasser devant Dieu toutes nos années dans l'amertume de notre cœur " [Is. 38, 15]. Adieu, donc mes frères, et révérends frères dans la prêtrise, qui avez été si souvent notre consolation et notre support dans les joirs de trouble et de tribulation. Adieu, vierges chrétiennes, épouses de Jésus-Christ, qui nous avez si souvent édifié et réjoui avec le parfum de vos vertus. Adieu, enfants chéris, qui ont été si longtemps l'objet de notre sollicitude et de nos prières. Adieu, jeunes gens, dans lesquels nous voyons avec plaisir l'avenir de l'église catholique en ce pays. Adieu, petits enfants, aimé de Jésus-Christ et chéris de notre cœur. Nous vous quittons maintenant, mais nous avons le ferme espoir de vous revoir au ciel. N'oubliez pas votre vieux père spirituel; pardonnez-lui ses erreurs et ses fautes; priez pour lui afin que ses fautes soient oubliées et pardonnées lorsqu'on lui demandera de rendre compte de son administration.

VI

LA DERNIÈRE VOLONTÉ.

Nous empruntons les paroles de saint Ephrem pour vous communiquer notre dernière volonté et testament. Nous vous léguons notre foi dans toute sa pureté et son intégrité et notre plus humble soumission aux désirs et mandements du St-Siège apostolique; nous vous confions le soin sincère et fervent de l'Eglise de Jésus-Christ. " Notre vie approche de sa fin et va nous être enlevée bientôt, mais comme dit saint Paul: " La mort est un gain," (Rom. VIII, 24); et " mourir, pour être réuni au Christ, c'est ce qu'il y a à désirer de mieux " (Phil. i. 23), nous dirons avec David, " nous nous réjouissons de ce qui nous a été dit, nous fions dans la demeure du Seigneur "; (Ps. cxxi, 1) et nous nous écrirons avec St Paul " qui me délivrera de ce corps de mort " de péché et de corruption (Rom. VII, 24) ?

" Nous vous supplions de ne jamais oublier les paroles de salut que nous vous avons prêchées; ne les regardez pas comme venant de nous, qui sommes un pauvre pé-

cheur, mais parcequ'elles ont leur source dans la grâce de Dieu (Saint Ephrem). Et, élevant nos yeux et nos mains au ciel, nous vous donnons notre dernière bénédiction: que la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, la charité de Dieu et la communication du Saint-Esprit soit avec nous tous! Ainsi soit-il. (Cor. i. i, 13.)

F. N. BLANCHET,

Archevêque de la cité d'Orégon et administrateur du vicariat d'Idaho.

L'ALBUM DES FAMILLES

CANADA

Ottawa, 1er JUILLET, 1883.

LA FETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

LA CELEBRATION A OTTAWA

I

Les Canadiens-français d'Ottawa ont célébré dignement, le 25 juin, la grande fête nationale.

Les rues étaient magnifiquement décorées, et la procession, en même temps que très-nombreuse, avait beaucoup d'éclat. A huit heures et demie les différentes sociétés partaient de l'Institut Canadien pour se rendre à la basilique.

La procession a défilé par les rues York, Dalhousie et St-Patrice. La procession s'est arrêtée en face de la demeure du Dr P. St-Jean, maire d'Ottawa, et M. Stanislas Drapeau, Président-adjoint de la société St-Jean-Baptiste, en l'absence du président, a adressé à Son Honneur les paroles suivantes:

M. le maire,

J'ai l'agréable mission de vous présenter les hommages de la société Saint-Jean-Baptiste, de cette association nationale dont vous avez été plusieurs fois le dévoué président, et de vous dire combien nous sommes heureux de venir en ce beau jour de fête nationale

saluer de la cité le premier magistrat, issu de ce sang franco-canadien qui fait les patriotes. Assurez madame la mairesse, M. le maire, de notre profond respect, pour les belles qualités du cœur qui la distinguent si particulièrement.

M. le maire a répondu en termes appropriés et patriotiques, et a pris place dans les rangs de la procession.

La société St Jean-Baptiste s'est ensuite rendu à l'évêché, et M. Drapeau, en présentant les hommages à M. l'administrateur du diocèse, a prononcé les paroles suivantes:

M. l'Administrateur,

La société St Jean-Baptiste profite avec empressement et bonheur de l'occasion que lui offre la belle et grande fête nationale, pour venir saluer le représentant de Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa, et pour lui présenter l'hommage de notre très-profonde vénération pour sa personne et son clergé.

Nous voulons que la religion, comme toujours, vienne imprimer son cachet d'allégresse, d'espérance et d'amour; et nous osons espérer que l'illustre patron dont on chôme la fête en ce jour, fera descendre du ciel les bénédictions, et qu'à l'autel où vous allez monter dans un instant, M. le Grand Vicaire, vous prierez St Jean-Baptiste de bénir le peuple canadien, que vous aimez si particulièrement vous-même, à cause de la noblesse de son origine et de la grandeur de sa destinée.

M. l'Administrateur a remercié la société St Jean-Baptiste et l'a encouragée à toujours conserver le caractère religieux de cette célébration nationale.

II

LA MESSE

M. l'abbé Routhier, vicaire général, a officié à la grand-messe et le Révd M. Nolin a donné le sermon de circonstance. Il avait pris pour sujet " *La royauté de Jésus-Christ.* "

L'éloquent prédicateur a fait une démonstration lumineuse des droits de Jésus-Christ à régner sur le monde. Il a fait voir l'impunité de ces esprits superbes et indisciplinés, qui contestent et refusent au Fils

de Dieu le droit de régner sur le monde et de faire sentir sa divine et salutaire influence sur la société comme corps. Si d'un côté le nombre de ces impies est grand, de l'autre le révérend Père a constaté avec satisfaction qu'il y avait encore des peuples religieux au nombre desquels le peuple canadien français tient une place éminente.

La Société Ste Cécile, accompagnée par un magnifique orchestre, a chanté sous la direction de M. Drapeau, et avec un succès complet, la messe du second ton harmonisée par Dumont. Le soli a été chanté par M. Beauchy, marchand-tailleur, qui a montré à cette occasion toute l'ampleur et la beauté de sa voix.

M. Belleau, du département des travaux publics, a chanté avec son talent ordinaire un magnifique Ave Maria, à l'offertoire, accompagné par l'orgue et par M. Boucher, violoniste populaire et très estimé à Ottawa.

Le *Sub Tuum* de Danjou, fut chanté à la communion par le chœur, avec M. Belleau comme soliste. Ce morceau fut rendu avec succès et artistiquement soutenu par la voix puissante de M. Belleau.

M. Ernest Dionne, l'organiste, a fait résonner l'orgue sur divers motifs, durant la messe, qui exprimait le sentiment religieux et national tout à la fois.

La quête dans l'église a été faite par M. et Madame J. E. Lemieux, M. Eug. Martineau, et mademoiselle Cordélia Latremouille, M. L. A. Grison et mademoiselle Albina Aubry.

Après la messe, la procession s'est reformée et s'est rendue à l'Institut canadien où des discours patriotiques ont été prononcés par Son Honneur le maire, MM. les docteurs Prévost et Valade, MM. Stanislas Drapeau, Lusignan, David, MacMahon et Moffet.

MM. Breton et Pagé, qui ont rempli les fonctions de commissaires-ordonnateurs, méritent des félicitations pour la manière avec laquelle ils se sont acquittés de cette charge.

III

LE PIQUE NIQUE

Le pique nique qui a eu lieu au l'après-midi à Templeton a eu

un succès complet. Près de deux mille personnes y ont pris part, et l'ordre le plus parfait n'a cessé d'y régner. Les différentes courses et jeux ont beaucoup excité l'intérêt des spectateurs. Les prix étaient riches et nombreux.

— 000 —

SAINT JEAN-BAPTISTE,

PATRON DU PAYS.

(24 JUIN.)

Jean vint au monde, à Hébron, l'année même où devait naître le Sauveur ; son père Zacharie et sa mère Elisabeth, cousine de la sainte Vierge, *marchait sans reproche dans la voie de tous les commandements du Seigneur*. Un jour Zacharie offrait les parfums dans le sanctuaire, et le peuple priait dans le parvis du temple ; l'ange Gabriel lui apparut debout, près de l'autel, et lui dit : " Zacharie, votre prière a été exaucée ; votre épouse Elisabeth aura un fils, et vous l'appellerez Jean ; il sera grand devant Dieu, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère ; il sera le précurseur du Seigneur." Zacharie, qui était vieux, et dont la femme était vieille et stérile, douta un instant et l'ange lui ajouta : " Je suis Gabriel, envoyé vers vous pour vous apporter cette nouvelle : et puisque vous avez douté, vous resterez muet jusqu'au jour de l'accomplissement de mes paroles." Zacharie sortit du temple, muet ; Elisabeth conçut, et, après six mois, elle reçut la visite de Marie ; son enfant tressaillit de bonheur dans son sein ; elle-même, remplie de l'Esprit de Dieu, s'écria : " Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ; et d'où me vient cet honneur ? la mère de mon Seigneur vient à moi ! " Le temps venu, Elisabeth mit au monde un fils, et qui au jour de sa circoncision on le nomma Jean, c'est-à-dire *plein de grâce*. Alors la langue de Zacharie se délia, et il prononça ce sublime cantique, par lequel il prophétisait la venue du Messie, et que l'église

chante chaque jour dans son office, à Laudes.

L'enfant grandit en force et en sagesse, et il se retira au désert, où séparé du commerce des hommes, il se consacra entièrement aux exercices de la prière et à la pratique des plus dures austérités. Il portait un vêtement de poil de chameau, et une ceinture de cuir autour des reins. Il se nourrissait de ce qu'il trouvait dans le désert, de sauterelles, de miel sauvage, et jamais il ne but de vin ou d'aucune liqueur enivrante. Il vécut ainsi jusqu'au jour où sa mission devait s'accomplir.

Jean-Baptiste, au sortir du désert, vint, pour accomplir sa mission, dans sa trentième année prêcher au bord du Jourdain ; son nom devint dans la Judée, et de toutes parts on affluait pour l'entendre ; plusieurs se firent ses disciples ; il annonçait à tous la venue prochaine du Messie, les baptisait d'un baptême de pénitence, et les exhortait à mener une vie sainte. Il prêchait depuis six mois, quand le Sauveur lui-même, dont il était le précurseur, vint lui demander son baptême. Jean, inspiré d'en haut, s'écria, en voyant Jésus approcher : " Quoi ? c'est à vous à me baptiser, et vous venez à moi ! " Le Seigneur lui répondit : " Laissez faire maintenant ; il le faut ainsi." Et pendant le baptême une colombe descendit sur la tête de Jésus, et une voix du ciel cria : " Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances ; écoutez-le." Une autre fois Jean, voyant venir Jésus, dit : " Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde." Un autre jour, baptisant à Ennore, il dit formellement aux juifs que Jésus était le fils de Dieu.

Peu de temps après, Jean-Baptiste, qui avait fort maltraité les pharisiens en démasquant leur hypocrisie, et les avaient appelés races de vipères, reçut la récompense de son zèle, en devenant victime. Hérode Antipas, petit-fils d'Hérode Ier, entretenait un commerce scandaleux et public, avec Hérodiade, femme de son frère Philippe ; le saint précurseur, animé d'un zèle généreux, prêcha vivement contre ce scandale. Hérode, esclave de son infâme passion, aigri par la femme perfide qui en était l'objet,

fit arrêter Jean, et le jeta dans une prison, où il continua de prêcher avec le même zèle et la même liberté; ce qui alluma dans le cœur d'Hérodiade une haine qui ne put s'éteindre que dans le sang.

Le jour de sa naissance, Hérode fit aux grands de sa cour un festin splendide; Salomé, sa nièce, parée de superbes atours, rayonnante de beauté, entra dans la salle, et dansa devant le prince, qui, tout émerveillé d'elle, lui jura de lui donner ce qu'elle lui demanderait, fût-ce la moitié de son royaume. La jeune fille courut à sa mère, lui raconta le serment du prince. Hérodiade, — que ne peut la haine d'une femme blessée au cœur? — dit à sa fille: "Va, demande la tête de Jean-Baptiste dans un bassin."

Le prince fut attristé d'une telle demande; mais à cause de son serment, plus encore à cause de sa mauvaise passion, poussé aussi peut-être, ou du moins non contenu par ceux qui étaient à table avec lui, et qui avaient été blessés, eux aussi des prédications du grand prophète, il donna l'ordre de couper la tête à Jean, et de l'apporter à sa nièce, qui eut le courage de porter à sa mère un tel présent! Celle-ci, dans sa joie féroce, prit cette tête, la contempla d'un œil de vengeance satisfaite, et lui perça, dit saint Jérôme, la langue d'un poinçon, pour punir la liberté de sa parole.

C'était l'an 13 de Jésus-Christ; Jean-Baptiste avait 32 ans. Peu d'années après, Dieu vengea son prophète: Salomé, dit l'historien Nicéphore, tomba dans une rivière glacée, et eut la tête tranchée par une pièce de glace; Hérode et Hérodiade, privés de leurs Etats, et relégués à Lyon par Caligula y périrent de misère.

— 000 —

L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

L'Université-Laval vient de conférer à M. le Dr J. C. Taché et à MM. les abbés L. E. Bois et Cyp. Tanguay, le titre de "Docteurs-ès-Lettres."

Depuis la date de sa fondation, en 1852, l'Université-Laval n'a encore accordé ce titre qu'aux hom-

mes de lettres dont suivent les noms:

L'abbé J. B. A. Ferland, l'hon. P. J. O. Chauveau, l'abbé R. Casgrain, Rév. B. O'Reilly, Son Excellence Mgr G. Conroy, Son Excellence Lord Dufferin, l'abbé Hospice Verreau, Mgr J. S. Raymond, l'hon. Juge A. B. Routhier, l'hon. A. A. Leflaivre, consul général de France, M. Lucien Brun, professeur à l'Université catholique de Lyon, et M. Claudio Jannet, professeur à l'Université catholique de Paris.

Nos félicitations aux nouveaux docteur.

— 000 —

La loterie annoncée pour le 5 juillet ne pourra pas avoir lieu à cette date, à cause de l'apathie du trop grand nombre des abonnés retardataires à nous transmettre le prix de leur abonnement pour la présente année.

Si dans le courant du mois de juillet la rentrée des abonnements se fait dans une proportion satisfaisante, nous fixerons le jour et l'heure du tirage et avis en sera donné dans l'*Album*, lequel tirage aura lieu vers le 10 d'Août.

Nous espérons qu'on saura profiter des avantages offerts, en nous versant durant le mois de juillet, le prix de l'abonnement annuel. Dans le cas contraire, nous serons forcément obligé, quoiqu'à regret, de procéder par une autre voie à la rentrée des sommes dues, afin de payer notre imprimeur.

— 000 —

AUX MAÎTRES DE POSTE.

Nous prions messieurs les maîtres de poste de vouloir bien se servir des blancs fournis par le gouvernement chaque fois qu'ils auront à nous signaler un refus de notre publication.

Le mot *refusé* sur un journal que l'on renvoie est tout à fait insuffisant, vu que cet exemplaire du journal est dirigé au bureau des lettres mortes, et qu'il n'arrive que difficilement et rarement à l'éditeur, pour qu'il en puisse prendre connaissance, et se conformer au désir de l'abonné.

— 000 —

SOMMAIRE :

Littérature

Les Frances, (Suite) 193

Poésies

Hymne aux Martyrs de 1837, par l'hon. F. G. MARCHAND 201
Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, par A. A. PRADIER 202
La Jeune Fille et l'Ange par A. TAIN... 202

Biographies

Sir Chas Tupper, (suite), par Charles THIBAUT, GOR 203
l'hon. John Costigan, ministre du Revenu de l'Intérieur 206

Bibliographie

Une Œuvre nationale 207
La Statue de l'Immaculée Conception et le Cap Trinity 208

Documents Episcopaux

Recommandations de Mgr l'Evêque d'Ottawa 208
Mandement de Mgr Taschereau, archevêque de Québec 211
Préfecture Apostolique du golfe Saint-Laurent 212

Foi et Patriotisme

L'Eglise dans les temps présents 214
Nous espérons ! 215
O France ! recueille-toi 215
Notre-Dame du Saguenay 216

Histoire

Questions heraldiques à résoudre 217
La véritable date de la Passion de N.-S. 218

Collaboration

L'ordre sacré et militaire du Saint-Sépulchre 218
Noces d'Or 219

Nécrologie

Mgr F. N. Blanchet, archevêque d'Orégon 220

Maximes et Pensées

Pensées diverses 206-208-211-217-220
Réflexion morale 214
La toilette d'une Chrétienne (Esquisse morale) 217

Informations Générales

La fête St-Jean-Baptiste à Ottawa 222
St-Jean-Baptiste, patron du pays 223
L'Université-Laval 224
La Loterie du 5 juillet 224
Avis aux Maîtres de Poste 224

Avis Officiels



Contrats de la Malle

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à

OTTAWA

— JUSQU'À —

Midi, 24 Aout prochain

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous mentionnés à partir du 1er Octobre prochain.

AVIGNON et METAPÉDIAC, deux fois par semaine :

CLAPHAM et INVERNESS, trois fois par semaine :

FRAMPTON et STE-HÉNÉDINE, six fois par semaine :

LAND VILLA et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine :

MONTMAGNY et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine :

LA PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS et ST-CASSIEN DES CAPS, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, aux Bureaux intermédiaires, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 1er juin 1883.
Québec, 28 juin 1883.—3f.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI, le 17ème jour de JUILLET prochain inclusivement des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumission pour toit en fer au-dessus de la salle d'exercice, Montréal, Québec," pour construction d'un toit en fer au-dessus de la salle d'exercice, à Montréal, Québec.

On pourra obtenir à ce Bureau des formules de soumissions et devis, et avoir tous les renseignements nécessaires, à commencer de Mardi, le 29ème jour courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce Ministère.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F.-H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 21 mai 1883.

Tout le Monde Entend!

Baume d'Huile de Requin de Foo Choo!

Ce baume rétablit positivement l'entendement et il est le seul remède connu pour guérir la surdité.

Cette huile est extraite d'espèces particulières de petits REQUINS BLANCS pris dans la mer Jaune, connus sous le nom de CARCHARODON RONDELETTI. Tous les pêcheurs chinois le connaissent. Ses vertus comme restaurateur de l'entendement ont été découvertes par un prêtre Bouddhiste vers l'année 1410. Ses guérisons ont été si nombreuses et plusieurs ont paru si miraculeuses que le remède a été proclamé officiellement dans tout l'empire. Son usage est devenu si universel que pendant plus de 300 ans, aucun sourd n'a existé parmi le peuple chinois. Envoyé, frais de poste payés d'avance, à une adresse quelconque moyennant \$1.00 la bouteille.

Ecoutez ce que disent les Sourds!

Ce remède a fait un miracle dans mon cas. Je ne sens plus de bruits assourdissants dans ma tête et j'entends beaucoup mieux. J'ai été grandement soulagé. Ma surdité s'est améliorée notablement, je pense qu'une autre bouteille me guérira.

"Son efficacité est incontestable et son caractère curatif absolu; attendu que l'écrivain peut personnellement le certifier, par l'expérience et l'observation. Ecrivez de suite à HAYLOCK et JENNEY, 7, rue Day, New-York, en incluant \$1.00 et vous recevrez en retour un remède qui vous permettra d'entendre comme tout autre. Vous ne regretterez jamais de l'avoir fait."

Editeur de la *Mercantile Review*.

Pour éviter la perte dans les malles veuillez envoyer l'argent par lettre enregistrée.

Importé seulement par

HAYLOCK et JENNEY,

(Ci-devant HAYLOCK ET CIE.

Seuls agents pour l'Amérique.

7, Day Street, New-York.

1er février 1883.

Abonnez-vous

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'ALBUM DES FAMILLES

\$2 par année.

La Machine à Coudre

LA PLUS POPULAIRE

ET

DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

EST LA

NEW-HOME

Elle est la plus légère,

la plus simple,

la plus perfectionnée,

la plus durable,

et la meilleure.

**200,000 sont vendues
chaque année**

S'adresser à

NEW HOME SEWING MACHINE CO.

30, UNION SQUARE.

NEW YORK.

BIENFAITEUR DE L'HUMANITE.

LA CONSOMPTION GUERIE.

Un vieux médecin, retiré de la pratique active, a obtenu d'un missionnaire de l'Est la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la consommation, de la bronchite, du catarrhe, de l'asthme et de toutes les affections de la gorge et des poumons, et aussi pour la guérison positive et radicale de la débilité générale et de toutes les douleurs nerveuses. Après avoir complètement constaté son pouvoir curatif étonnant dans des milliers de cas, il croit qu'il est de son devoir de le faire connaître au public. Vous recevrez par le retour de la malle, gratuitement, la recette avec des détails complets, des directions pour le préparer et en faire usage et tous les conseils et instructions nécessaires, en s'adressant au

DR J. C. RAYMOND,
164, rue Washington, N.-Y.

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

37 Année.

“Le SCIENTIFIC AMERICAN”

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, le Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le *Scientific American* les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le *Scientific American* MM. MUNN et Cie., se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patentié par l'entremise de cette Agence est publié dans le *Scientific American*, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patentié et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une *patente* en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,

37, Park Row, New-York.

EPILEPSIE

RADICALEMENT GUÉRIE

En faisant usage pendant un mois des célèbres et infaillibles POUDRES du Dr GOULARD contre l'Epilepsie.

Pour convaincre les patients que ces poudres produiront tous les effets que nous leur attribuons, nous leur expédierons par la malle, franc de port, et gratuitement, un échantillon de ce remède. Comme le Dr Goulard est le seul médecin qui ait fait de cette maladie une étude spéciale et comme à notre connaissance des milliers de malades ont été radicalement guéris en faisant usage de ces POUDRES, nous garantissons une cure certaine dans tous les cas, OU NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00, expédiées par la malle dans aucune partie des Etats-Unis ou du Canada, sur réception de l'argent ou par Express C. O. D. Adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St. Brooklyn, N. Y.

Aux Annonceurs des Etats-Unis.

L'ALBUM, dont la circulation est fort grande tant en Canada qu'aux Etats-Unis, se trouve au Bureau d'agence de MM. Geo. ROWELL & Cie, No 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des annonces pour cette Revue **NEW-YORK.** Mensuelle

LA CONSOMPTION

POSITIVEMENT GUERIE.

Toutes personnes atteintes de cette maladie désirant être guéries devraient essayer les célèbres POUDRES du Dr KISSNER, contre la Consomption.

Ces poudres sont la seule préparation connue qui guérit la Consomption et toutes les maladies de la GORGE et des POUMONS : à la vérité, par la confiance que nous avons en elles, et aussi pour vous convaincre qu'il n'y a pas de blague, nous enverrons à tout patient, par la malle, franc de port, une boîte gratis.

Nous n'exigeons pas votre argent que vous ne soyez pleinement satisfait de leurs pouvoirs curatifs. Si vous tenez à la vie ne differez pas d'essayer ces POUDRES, vu qu'elles vous guériront infailliblement.

Prix : pour une grande boîte, \$3.00 ou 4 boîtes pour \$10.00 expédiées par tous les Etats-Unis ou le Canada, par la malle, au reçu de l'argent, adressez :

ASH & ROBBINS,

360, Fulton St., Brooklyn, N. Y.

MUSIQUE POUR TOUT LE MONDE

METHODE INGENIEUSE DE MERRILL,

(DROIT D'AUTEUR ASSURÉ.)

Pour les débuts des enfants et autres dans la culture de la musique. Elle vainc la difficulté d'apprendre les éléments de la musique par un amusement agréable. CETTE NOUVELLE METHODE vous enseigne tout ce qu'il faut savoir sur la portée musicale, les degrés de la portée, les clefs, les notes et les repos, la gamme et les intervalles de la gamme, la location des lettres sur la portée et leur relation avec les clefs de l'instrument. Ceci est très important pour les enfants. Les bémols, les dièses et leur usage. Toutes les différentes clefs, la manière de former les cordes ou les mots de la musique. Elle enseigne les syllabes *Do, Re, Mi*, etc, en chantant. Elle contient un catéchisme complet sur la musique. C'est un *MULTUM IN PARVO*. Tout cela s'apprend quand l'élève s'amuse en jouant des airs familiers. Des personnes n'ayant aucun talent pour la musique peuvent jouer des airs, attendu que le guide est si sûr qu'elles ne peuvent toucher la mauvaise clef. Des directions complètes et quatre morceaux de musique accompagnent la méthode.

Nous avons besoin de 5,000 Agents pour la vente de notre Méthode dans les familles. Un agent actif, homme ou femme, peut gagner \$10 par jour.

Envoyer par la malle \$1.00 à l'adresse de

CHICAGO PIANO CO.,

78 et 80, rue Van Buren,
Chicago, Ill.



COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham.

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine,

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. M^{de} Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P. Q.)

NORTHROP & LYMAN

TORONTO

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune famille ne devrait se passer de PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.